

Fonds de revenu BFI Canada – Rapport de gestion du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008

Conversion

Le 25 septembre 2008, les porteurs de parts du Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») ont voté en faveur de la conversion du Fonds, d'une fiducie de revenu à une société par actions. La Cour supérieure de justice de l'Ontario a donné son approbation à la conversion le 30 septembre 2008 avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2008. Les actions ordinaires de BFI Canada Ltd. (la « Société », et la société remplaçante du Fonds) ont commencé à se négocier à la Bourse de Toronto (la « TSX »), sous le symbole BFC, le 2 octobre 2008. Simultanément, les parts de fiducie du Fonds ont été radiées de la TSX.

Avertissement à l'égard de l'information prospective

Le présent document peut contenir de l'information prospective relative aux activités du Fonds, ou de sa société remplaçante, ou à son milieu d'exploitation, laquelle s'appuie sur des estimations, prévisions et projections. L'information prospective ne garantit pas le rendement futur, et elle comporte des risques et des incertitudes qu'il est difficile de prévoir ou qui échappent au contrôle de la direction. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des estimations, prévisions ou projections. Ces facteurs comprennent ceux qui sont présentés dans la notice annuelle du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et la circulaire d'information de la direction du Fonds datée du 26 août 2008. Par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier à cette information prospective. De plus, cette information prospective est valide uniquement à la date à laquelle elle est rédigée. Bien que l'information prospective comprise dans les présentes soit fondée sur des hypothèses raisonnables de l'avis de la direction, les lecteurs doivent savoir que les résultats réels pourraient différer. En outre, la direction n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou d'autres faits nouveaux.

Introduction

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés du Fonds pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008 et a été rédigé à l'aide de l'ensemble des renseignements disponibles jusqu'au 10 novembre 2008 inclusivement. Les analyses portant sur la situation financière et les résultats d'exploitation jusqu'au 30 septembre 2008 concernent le Fonds, tandis que les analyses prospectives concernent la Société. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les états financiers consolidés (les « états financiers ») du Fonds ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires. Ce rapport doit être lu à la lumière des états financiers du Fonds, incluant les notes complémentaires, et des rapports de gestion du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2007 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, déposés sur le site www.sedar.com.

Aperçu de la Société

La Société, par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, est l'une des plus importantes entreprises nord-américaines fournissant des services complets de gestion des déchets, tels que des services de collecte et de décharge de déchets solides non dangereux, pour des clients commerciaux, industriels, municipaux et résidentiels de cinq provinces canadiennes et de dix États aux États-Unis. La Société offre des services à plus de 1,8 million de clients et ses actifs de collecte et de décharge sont intégrés verticalement.

Le secteur canadien de la Société exerce ses activités sous la marque BFI Canada et est la deuxième entreprise en importance au Canada fournissant des services complets de gestion de déchets, tels que des services verticalement intégrés de collecte et de décharge de déchets, dans les provinces de la Colombie-Britannique, d'Alberta, du Manitoba, d'Ontario et de Québec. Ce secteur offre des services dans vingt marchés canadiens et exploite cinq décharges, quatre stations de transfert, sept installations de récupération de matières ainsi qu'une centrale de transformation des gaz d'enfouissement en électricité.

Les secteurs américains du sud et du nord-est de la Société (collectivement « le secteur américain » ou « les secteurs américains ») exercent leurs activités sous la marque IESI et offrent des services verticalement intégrés de collecte et de décharge des déchets dans deux régions géographiques, soit le sud, qui est constitué de diverses zones de service au Texas, en Louisiane, en Oklahoma, en Arkansas, au Mississippi et au Missouri, et le nord-est, qui est constitué de diverses zones de service dans les États de New York, du New Jersey, de la Pennsylvanie et du Maryland. Ce secteur offre des services dans 39 marchés américains et exploite 17 décharges, 31 stations de transfert, 10 installations de récupération de matières et une activité de transport.

Jusqu'au 30 septembre 2008, le Fonds versait des distributions en espèces aux porteurs de parts en fonction de tous les montants reçus, et IESI Corporation (« IESI »), une filiale indirecte, versait des dividendes équivalents aux porteurs d'actions privilégiées de participation (la « part des actionnaires sans contrôle »). Les distributions du Fonds étaient déterminées par les fiduciaires. La déclaration de fiducie du Fonds stipulait que les distributions déclarées devaient être versées vers le quinzième jour du mois suivant (se reporter à la rubrique « Présentation des données par part de fiducie en circulation » du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements).

Avec prise d'effet le 18 août 2008, le Fonds a annoncé que les distributions en espèces mensuelles diminueraient pour s'établir à 0,04166 \$ par part de fiducie, à compter de la distribution payable le 15 janvier 2009 aux porteurs inscrits le 31 décembre 2008. Avec prise d'effet le 19 septembre 2008, le Fonds a annoncé que le conseil d'administration de BFI Canada Ltd. avait approuvé le versement d'un dividende trimestriel spécial payable en quatre montants égaux de 0,125 \$ par action à compter du 31 mars 2009.

Points saillants – Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie et par action privilégiée de participation [« APP »], à moins d'indication contraire.)

Points saillants financiers

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2008 (non vérifié)	2007 (non vérifié)	2008 (non vérifié)	2007 (non vérifié)
Résultats d'exploitation				
Produits	293 547 \$	238 513 \$	818 156 \$	666 328 \$
Charges d'exploitation	176 026	135 740	493 525	380 258
Frais de vente, généraux et administratifs	35 577	26 705	97 584	79 896
Bénéfice avant les éléments suivants (« BAIIA ^A »)	81 944	76 068	227 047	206 174
Amortissement	48 402	41 490	136 715	120 780
Intérêts sur la dette à long terme	13 729	10 775	39 798	29 140
Frais de financement	2 262	6 328	3 192	7 192
Gain net à la cession d'immobilisations	(271)	(109)	(358)	(1 343)
Perte nette sur les instruments financiers	140	2 924	3 690	1 718
(Gain net) perte nette de change	(4)	(302)	(628)	14 802
Coûts de conversion	2 257	-	2 257	-
Autres charges	33	-	90	5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	15 396	14 962	42 291	33 880
Charge (économie) d'impôts, montant net	1 100	2 378	(439)	1747
Part des actionnaires sans contrôle	2 317	2 044	6 926	5 368
Bénéfice net	11 979 \$	10 540 \$	35 804 \$	26 765 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0.21 \$	0.18 \$	0.62 \$	0.48 \$
Parts de fiducie et APP en circulation				
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation	57 504	57 545	57 546	56 227
Nombre moyen pondéré d'APP en circulation	11 138	11 161	11 138	11 272
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie et d'APP en circulation	68 642	68 706	68 684	67 499
Nombre total de parts de fiducie et d'APP en circulation	68 706	68 706	68 706	68 706
Investissements de maintien et investissements de croissance				
Investissements de maintien et dépenses en actifs liés aux décharges (les « investissements de maintien »)	14 863 \$	14 475 \$	44 405 \$	44 886 \$
Investissements de croissance et dépenses en actifs liés aux décharges (les « investissements de croissance »)	33 402	25 210	61 689	58 726
Total des investissements de maintien et des investissements de croissance	48 265 \$	39 685 \$	106 094 \$	103 612 \$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation et flux de trésorerie disponibles				
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	69 380 \$	56 360 \$	167 315 \$	138 621 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B – (voir page 10)	49 728 \$	48 001 \$	131 493 \$	120 858 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B par part de fiducie moyenne pondérée et par APP moyenne pondérée	0.72 \$	0.70 \$	1.91 \$	1.79 \$
Distributions et dividendes				
Distributions déclarées, parts de fiducie	26 165 \$	26 154 \$	78 494 \$	76 723 \$
Dividendes déclarés, APP	5 061	5 073	15 186	15 376
Total des distributions et des dividendes déclarés	31 226 \$	31 227 \$	93 680 \$	92 099 \$

Points saillants du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008

	Trimestre terminée le 30 septembre	Période de neuf mois terminée le 30 septembre
Augmentation des produits consolidés	55 034 \$	151 828 \$
Augmentation en pourcentage des produits consolidés	23,1 %	22,8 %
Augmentation en pourcentage des produits consolidés, à l'exclusion de l'incidence de l'écart de conversion	23,7 %	29,5 %
Augmentation en pourcentage du BAIIA ^A consolidé, à l'exclusion de l'incidence de l'écart de conversion	8,3 %	15,4 %
Augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	13 020	28 694
Augmentation des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B	1 727	10 635
Augmentation en pourcentage des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B	3,6 %	8,8 %
Taux de distribution	62,8 %	71,2 %
Taux de distribution, à l'exclusion de l'incidence des couvertures de change	62,8 %	71,7 %

Autres points saillants du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008

- Avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2008, le Fonds a obtenu l'approbation afin de procéder à sa conversion, d'une fiducie de revenu à une société par actions. Les analyses portant sur la situation financière et les résultats d'exploitation jusqu'au 30 septembre 2008 concernent le Fonds, tandis que les analyses prospectives concernent la Société.
- Avec prise d'effet le 18 août 2008, le Fonds a réduit le montant de la distribution par part de fiducie, de 1,818 \$ à 0,50 \$ par année, à compter de la distribution payable aux porteurs inscrits le 31 décembre 2008.
- Avec prise d'effet le 25 septembre 2008, le Fonds a annoncé le versement d'un dividende trimestriel spécial payable en quatre montants égaux de 0,125 \$ par action à compter du 31 mars 2009.
- Avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2008, le Fonds a modifié ses facilités de crédit à long terme canadienne et américaine afin de tenir compte du changement survenu dans sa structure organisationnelle.
- Avec prise d'effet le 30 juillet 2008, le Fonds a accru et modifié sa facilité de crédit à long terme canadienne.
- Avec prise d'effet le 6 août 2008, le Fonds a prorogé et modifié sa facilité de crédit à long terme américaine.
- Avec prise d'effet le 1^{er} août 2008, le Fonds a fixé le taux d'intérêt sur 45 000 \$ US de ses obligations-recettes liées à l'évacuation de déchets solides, à vue et assorties de taux d'intérêt variables (les « obligations industrielles »).
- Pour la période de neuf mois écoulée, le Fonds a mené à terme six acquisitions, dont cinq acquisitions complémentaires et une acquisition sur un nouveau marché.
- Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2008, la Société a renouvelé, avec la Ville de New York, ses deux contrats liés au système de transfert de Brooklyn, pour une durée de trois ans.

Revue de l'exploitation – Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des taux de change, sauf indication contraire.)

Taux de change

Le Fonds présente ses résultats financiers en dollars canadiens et, par conséquent, les variations du taux de change entre le Canada et les États-Unis ont une incidence sur la valeur des résultats d'exploitation du Fonds aux États-Unis une fois ceux-ci convertis en dollars canadiens. Les résultats d'exploitation aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens selon la méthode du taux courant en vertu de laquelle le taux de change moyen en cours entre le Canada et les États-Unis pendant la période visée est appliqué. Les actifs et les passifs aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les écarts de conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu et sont uniquement compris dans la détermination du bénéfice net lorsqu'une diminution de l'investissement du Fonds dans ses établissements étrangers survient.

La situation financière et les résultats d'exploitation des secteurs américains ont été convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change suivants entre le dollar américain et le dollar canadien :

	2008			2007		
	État consolidé des résultats et du résultat étendu			État consolidé des résultats et du résultat étendu		
	Bilan consolidé			Bilan consolidé		
	Actuel	Moyen	Moyenne cumulative	Actuel	Moyen	Moyenne cumulative
31 décembre				0.988 \$		1.074 \$
31 mars	1.028 \$	1.004 \$	1.004 \$	1.153 \$	1.172 \$	1.172 \$
30 juin	1.019 \$	1.010 \$	1.007 \$	1.063 \$	1.098 \$	1.135 \$
30 septembre	1.060 \$	1.041 \$	1.018 \$	0.996 \$	1.045 \$	1.105 \$

Couverture de change

Une tranche importante des résultats d'exploitation, des investissements de maintien, des intérêts sur la dette à long terme et des impôts sur les bénéficiaires en espèces du Fonds, dont la présentation est en dollars canadiens, provient des États-Unis. Les charges d'exploitation, les frais de vente, généraux et administratifs, les investissements de maintien, les intérêts sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéficiaires en espèces provenant des États-Unis sont réglés en dollars américains générés par les activités américaines, ce qui se traduit par une couverture des flux de trésorerie naturelle. Une tranche des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B était couverte, jusqu'en février 2008, par trois conventions de couverture à taux unique qui confèrent le droit d'acheter mensuellement 4 500 \$ CA à un taux de change moyen d'environ 1,222 \$. Le but de ces conventions de couverture est de protéger une partie des distributions libellées en dollars canadiens, qui sont soutenues par les flux de trésorerie libellés en dollars américains, contre les variations des taux de change entre le Canada et les États-Unis. Le Fonds n'a pas désigné ces instruments dérivés comme une couverture. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés, à titre d'élément sans incidence sur la trésorerie, sont comprises dans l'établissement du bénéfice net jusqu'en février 2008. Depuis février 2008, ni le Fonds ni sa société remplaçante n'ont conclu d'autres conventions de couverture de change. La direction continue de surveiller son exposition au risque de change.

Incidence du taux de change sur les résultats consolidés

Le tableau suivant a été préparé pour aider les lecteurs à évaluer l'incidence du taux de change sur les résultats consolidés du Fonds pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008.

	Trimestre terminé le 30 septembre			Période de neuf mois terminée le 30 septembre		
	Résultats du Fonds présentés pour 2008 moins les résultats du Fonds pour le trimestre terminé le 30 septembre 2007 (non vérifié)	Incidence du taux de change ¹ (non vérifié)	Croissance interne, acquisitions et autres variations sans effet sur l'exploitation (non vérifié)	Résultats du Fonds présentés pour 2008 moins les résultats du Fonds pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 (non vérifié)	Incidence du taux de change ¹ (non vérifié)	Croissance interne, acquisitions et autres variations sans effet sur l'exploitation (non vérifié)
Points saillants financiers						
Produits	55 034 \$	(1 602) \$	56 636 \$	151 828 \$	(44 543) \$	196 371 \$
Charges d'exploitation	40 286	(968)	41 254	113 267	(28 430)	141 697
Frais de vente, généraux et administratifs	8 872	(233)	9 105	17 688	(5 251)	22 939
B AIIA ^A	5 876	(401)	6 277	20 873	(10 862)	31 735
Amortissement	6 912	(187)	7 099	15 935	(7 699)	23 634
Intérêts sur la dette à long terme	2 954	(21)	2 975	10 658	(2 625)	13 283
Frais de financement	(4 066)	(58)	(4 008)	(4 000)	(177)	(3 823)
Gain net à la cession d'immobilisations	(162)	15	(177)	985	(4)	989
Perte nette sur les instruments financiers	(2 784)	135	(2 919)	1 972	(320)	2 292
Perte nette (gain net) de change	298	(27)	325	(15 430)	52	(15 482)
Coûts de conversion	2 257	-	2 257	2 257	-	2 257
Autres charges	33	1	32	85	(7)	92
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	434	(259)	693	8 411	(82)	8 493
Charge (économie) d'impôts, montant net	(1 278)	(208)	(1 070)	(2186)	(74)	(2 112)
Part des actionnaires sans contrôle	273	-	273	1 558	-	1 558
Bénéfice net	1 439 \$	(51) \$	1 490 \$	9 039 \$	(8) \$	9 047 \$
Revue de l'exploitation						
Produits – Canada	17 264 \$	- \$	17 264 \$	44 412 \$	- \$	44 412 \$
Produits – sud des É.-U.	9 106 \$	(599) \$	9 705 \$	22 223 \$	(21 943) \$	44 166 \$
Produits – nord-est des É.-U.	28 664 \$	(1 003) \$	29 667 \$	85 193 \$	(22 600) \$	107 793 \$
Charges d'exploitation – Canada	10 090 \$	- \$	10 090 \$	28 653 \$	- \$	28 653 \$
Charges d'exploitation – sud des É.-U.	6 689 \$	(370) \$	7 059 \$	13 647 \$	(14 054) \$	27 701 \$
Charges d'exploitation – nord-est des É.-U.	23 507 \$	(598) \$	24 105 \$	70 967 \$	(14 376) \$	85 343 \$
Frais de vente, généraux et administratifs – Canada	3 174 \$	- \$	3 174 \$	5 882 \$	- \$	5 882 \$
Frais de vente, généraux et administratifs – sud des É.-U.	1 118 \$	(73) \$	1 191 \$	2 060 \$	(2 793) \$	4 853 \$
Frais de vente, généraux et administratifs – nord-est des É.-U.	4 580 \$	(160) \$	4 740 \$	9 746 \$	(2 458) \$	12 204 \$
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	13 020 \$	(1 251) \$	14 271 \$	28 694 \$	(7 844) \$	36 538 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B (voir page 10)	1 727 \$	(492) \$	2 219 \$	10 635 \$	(5 281) \$	15 916 \$
Investissements de maintien et de croissance						
Total	8 580 \$	(1 501) \$	10 081 \$	2 482 \$	(6 237) \$	8 719 \$
Investissements de maintien – Canada	1 971 \$	- \$	1 971 \$	1 666	- \$	1 666 \$
Investissements de maintien – É.-U.	(1 583) \$	98 \$	(1 681) \$	(2 147) \$	(2 418) \$	271 \$
Investissements de croissance – Canada	1 238 \$	- \$	1 238 \$	305 \$	- \$	305 \$
Investissements de croissance – É.-U.	6 954 \$	(1 599) \$	8 553 \$	2 658 \$	(3 819) \$	6 477 \$

Note :

1. Les résultats des secteurs américains, présentés en dollars américains, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008 sont multipliés par la différence entre le taux de change moyen de 2008 et celui de 2007 applicable aux périodes considérées.

L'analyse qui suit complète l'incidence des variations du taux de change comme le précise le tableau qui précède.

Produits

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	293 547 \$	238 513 \$	55 034 \$	818 156 \$	666 328 \$	151 828 \$
Canada	104 999 \$	87 735 \$	17 264 \$	291 521 \$	247 109 \$	44 412 \$
É.-U. – sud	91 384 \$	82 278 \$	9 106 \$	259 434 \$	237 211 \$	22 223 \$
É.-U. – nord-est	97 164 \$	68 500 \$	28 664 \$	267 201 \$	182 008 \$	85 193 \$

L'augmentation des produits consolidés pour le trimestre écoulé est en partie attribuable à la croissance interne des secteurs canadien et américains, qui se situe à environ 9 200 \$ et 4 900 \$, respectivement, soit 11,0 % et 3,5 %. La croissance interne exclut toutefois l'incidence des surcharges liées au carburant et à l'environnement, des acquisitions et des écarts de conversion.

La croissance interne des secteurs canadien et américains, qui se situe à environ 26 100 \$ et 21 100 \$, respectivement, soit 11,0 % et 5,2 %, a contribué à l'augmentation des produits consolidés de la période de neuf mois écoulée.

Pour le trimestre et la période de neuf mois écoulés, les acquisitions et les surcharges liées au carburant et à l'environnement expliquent principalement le reste des augmentations. Le secteur du nord-est des États-Unis du Fonds a continué de subir les effets d'un ralentissement économique général, ce qui, conjugué à l'augmentation des prix du carburant, a une incidence négative sur les volumes et les prix.

Charges d'exploitation

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	176 026 \$	135 740 \$	40 286 \$	493 525 \$	380 258 \$	113 267 \$
Canada	56 112 \$	46 022 \$	10 090 \$	157 396 \$	128 743 \$	28 653 \$
É.-U. – sud	58 426 \$	51 737 \$	6 689 \$	166 165 \$	152 518 \$	13 647 \$
É.-U. – nord-est	61 488 \$	37 981 \$	23 507 \$	169 964 \$	98 997 \$	70 967 \$

La hausse des charges totales liées aux décharges et à la main-d'œuvre, qui se sont chiffrées à environ 27 100 \$ et 8 800 \$, respectivement, découle de l'accroissement des volumes de déchets ayant fait l'objet d'une collecte à l'interne, de l'augmentation des frais engagés pour servir les nouveaux clients et la clientèle actuelle, de même que de la progression du nombre de contrats et d'acquisitions au cours du trimestre considéré. De la même façon, et pour les mêmes raisons que celles présentées pour le trimestre considéré, la hausse des charges liées aux décharges et à la main-d'œuvre pour la période de neuf mois considérée s'est élevée à 76 800 \$ et 24 700 \$. Le reste de la variation pour les deux périodes est imputable surtout à la hausse des frais d'exploitation des véhicules, lesquels comprennent, sans s'y limiter, les frais de carburant et de lubrifiants. La hausse des prix du carburant a été ressentie de façon particulièrement marquée pour la décharge de Seneca Meadows. La consommation de carburant et de lubrifiants liée à l'exploitation de la décharge, combinée à l'augmentation des prix de carburant facturés par des sociétés tierces de transport des déchets vers la décharge, est absorbée par le Fonds, ce qui découle directement des conditions d'exploitation qui ont cours actuellement sur le marché.

Frais de vente, généraux et administratifs

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	35 577 \$	26 705 \$	8 872 \$	97 584 \$	79 896 \$	17 688 \$
Canada	13 000 \$	9 826 \$	3 174 \$	35 498 \$	29 616 \$	5 882 \$
É.-U. – sud	11 605 \$	10 487 \$	1 118 \$	33 020 \$	30 960 \$	2 060 \$
É.-U. – nord-est	10 972 \$	6 392 \$	4 580 \$	29 066 \$	19 320 \$	9 746 \$

La hausse de la charge de rémunération représente environ 7 700 \$ de l'augmentation du trimestre et 3 600 \$ de l'augmentation de la période de neuf mois. Les acquisitions et la croissance interne, ainsi que la charge liée aux parts de fiducie restreintes constatée dans le secteur canadien, sont les principales raisons qui expliquent la hausse de la charge de rémunération. Les coûts accrus liés aux installations et au siège social ainsi que les frais de déplacement plus élevés, imputables aux acquisitions et à la croissance interne, combinés à la hausse des honoraires, expliquent principalement le reste de la variation.

Amortissement

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	48 402 \$	41 490 \$	6 912 \$	136 715 \$	120 780 \$	15 935 \$
Canada	16 526 \$	14 207 \$	2 319 \$	45 692 \$	42 654 \$	3 038 \$
É.-U. – sud	12 640 \$	13 477 \$	(837) \$	37 610 \$	39 918 \$	(2 308) \$
É.-U. – nord-est	19 236 \$	13 806 \$	5 430 \$	53 413 \$	38 208 \$	15 205 \$

Globalement, la hausse de l'amortissement des actifs incorporels et des immobilisations est attribuable en grande partie aux acquisitions et aux investissements de croissance en 2007 et en 2008. Cette hausse représente 2 200 \$ et 4 000 \$, respectivement, de la hausse du trimestre et 8 100 \$ et 11 200 \$, respectivement, de la hausse de la période de neuf mois. Pour la période de neuf mois écoulée, la hausse a été partiellement contrebalancée par une baisse, d'environ 3 300 \$, de l'amortissement des actifs liés aux décharges, en raison principalement d'une diminution des volumes de déchets et de l'écart de conversion. La hausse des volumes de déchets du trimestre correspondant, pour le secteur canadien du Fonds, a donné lieu à une hausse d'environ 1 000 \$ de l'amortissement des actifs liés aux décharges. Une baisse des volumes des déchets déposés par certaines décharges exerçant leurs activités dans le secteur nord-est du Fonds, combinée à l'écart de conversion, explique principalement le reste de la variation.

Intérêts sur la dette à long terme

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	13 729 \$	10 775 \$	2 954 \$	39 798 \$	29 410 \$	10 388 \$
Canada	3 203 \$	2 728 \$	475 \$	8 769 \$	7 968 \$	801 \$
É.-U.	10 526 \$	8 047 \$	2 479 \$	31 029 \$	21 442 \$	9 587 \$

L'utilisation de la dette à long terme pour financer l'acquisition intégrale de Winters Bros. Waste Systems, Inc. (« Winters Bros. ») constitue la principale raison de l'augmentation au titre du secteur américain pour le trimestre et pour la période de neuf mois. Le reste de cette augmentation découle des emprunts contractés pour le financement des investissements de croissance, du fonds de roulement et des acquisitions, partiellement contrebalancée par une baisse du taux d'intérêt variable, et du financement par obligations industrielles conclu en 2007. La hausse du trimestre et de la période de neuf mois écoulés pour le secteur canadien tient au financement des acquisitions, à la croissance, aux dépenses liées au fonds de roulement et au fait que le Fonds absorbe une plus large part des distributions versées aux porteurs de parts.

Frais de financement

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	2 262 \$	6 328 \$	(4 066) \$	3 192 \$	7 192 \$	(4 000) \$
Canada	1 103 \$	- \$	1 103 \$	1 103 \$	150 \$	953 \$
É.-U.	1 159 \$	6 328 \$	(5 169) \$	2 089 \$	7 042 \$	(4 953) \$

En 2007 et en 2008, le Fonds a engagé des frais de financement en lien avec des modifications apportées à sa facilité de crédit à long terme américaine. De plus, en 2008, des frais de financement ont été engagés afin de convertir une obligation industrielle, d'une facilité à taux variable à une facilité à taux fixe, et le Fonds a engagé des frais de financement en lien avec le financement par obligations industrielles obtenu dans l'État du Texas en 2007. Les frais de financement pour le secteur canadien engagés en 2008 et en 2007 étaient dus à une modification de la facilité de crédit renouvelable canadienne du Fonds.

Gain net à la cession d'immobilisations

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	(271) \$	(109) \$	(162) \$	(358) \$	(1 343) \$	985 \$
Canada	(165) \$	(70) \$	(95) \$	(402) \$	(477) \$	75 \$
É.-U.	(106) \$	(39) \$	(67) \$	44 \$	(866) \$	910 \$

La cession de matériel au Canada et aux États-Unis s'est traduite par un gain net ou une perte nette.

Perte nette sur instruments financiers

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	140 \$	2 924 \$	(2 784) \$	3 690 \$	1 718 \$	1 972 \$
Canada	(54) \$	(57) \$	3 \$	(87) \$	(107) \$	20 \$
É.-U.	194 \$	2 981 \$	(2 787) \$	3 777 \$	1 825 \$	1 952 \$

Le gain sur instruments financiers du secteur canadien pour le trimestre et la période de neuf mois écoulés correspond à des modifications de la juste valeur des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés.

Pour le secteur américain, la perte enregistrée en 2008 pour le trimestre et la période de neuf mois écoulés résulte principalement de variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt. Des variations dans la valeur des conventions de change ont également contribué aux pertes enregistrées en 2008. Les pertes liées aux swaps de taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par les gains liés aux conventions de change, expliquent principalement la perte nette sur instruments financiers du trimestre et de la période de neuf mois de 2007.

(Gain net) perte nette de change

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	(4) \$	(302) \$	298 \$	(628) \$	14 802 \$	(15 430) \$
Canada	(14) \$	1 077 \$	(1 091) \$	(19) \$	17 382 \$	(17 401) \$
É.-U.	10 \$	(1 379) \$	1 389 \$	(609) \$	(2 580) \$	1 971 \$

Les pertes de change non réalisées à la conversion de l'effet américain du Fonds (l'« effet américain ») à recevoir d'IESI ont été enregistrées dans les résultats de 2007 du secteur canadien du Fonds. L'effet américain a été annulé en août 2007; ainsi, aucun gain ni aucune perte comparable n'a été comptabilisé pour le trimestre et la période de neuf mois écoulés en 2008. Les gains nets de change réalisés par le secteur américain du Fonds ont trait surtout aux gains réalisés lors du règlement de conventions de couverture de change jusqu'en février 2008.

Coûts de conversion

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	2 257 \$	- \$	2 257 \$	2 257 \$	- \$	2 257 \$
Canada	2 257 \$	- \$	2 257 \$	2 257 \$	- \$	2 257 \$
É.-U.	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Les coûts de conversion représentent les honoraires engagés lors de la conversion du Fonds, d'une fiducie de revenu à une société par actions.

Autres charges

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	33 \$	- \$	33 \$	90 \$	5 \$	85 \$
Canada	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
É.-U.	33 \$	- \$	33 \$	90 \$	5 \$	85 \$

Les autres charges comprennent les coûts liés au versement de primes à des cadres relativement à certaines acquisitions.

Charge (économie) d'impôts nette

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	1 100 \$	2 378 \$	(1 278) \$	(439) \$	1 747 \$	(2 186) \$
Canada	(824) \$	1 987 \$	(2 811) \$	(1 313) \$	3 414 \$	(4 727) \$
É.-U.	1 924 \$	391 \$	1 533 \$	874 \$	(1 667) \$	2 541 \$

Pour le trimestre écoulé, les économies d'impôts futurs ont augmenté d'environ 2 500 \$ au titre du secteur canadien du Fonds. L'augmentation est attribuable à des pertes reportées en avant utilisées au cours de la période précédente, qui ont réduit l'actif d'impôts futurs et donné lieu à une charge d'environ 1 100 \$ au titre de la période précédente, combinées à l'augmentation de l'actif d'impôts futurs de la période courante attribuable à des pertes découlant d'un effet intersociétés d'environ 1 500 \$. Pour le trimestre écoulé, le reste de la variation provient d'une baisse de la charge d'impôts exigibles. Les variations au sein du secteur canadien du Fonds pour la période de neuf mois écoulée sont semblables à celles décrites ci-dessus pour le trimestre écoulé.

L'augmentation de la charge d'impôts nette pour le secteur américain du Fonds, au cours du trimestre écoulé, s'explique par une diminution des économies d'impôts futurs, contrebalancée en partie par une baisse de la charge d'impôts exigibles. La baisse des économies d'impôts futurs résulte en grande partie de l'utilisation de pertes reportées en avant, qui a réduit l'actif d'impôts futurs et accru la charge d'impôts futurs, d'environ 3 600 \$, contrebalancée en partie par une augmentation des économies d'impôts en raison des écarts temporaires pour les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, les actifs incorporels et les immobilisations.

La baisse des économies d'impôts pour le secteur américain au cours de la période de neuf mois écoulée a des raisons analogues à celles de la diminution du trimestre écoulé. La baisse des économies d'impôts futurs résulte en grande partie de l'utilisation de pertes reportées en avant, d'environ 14 000 \$, contrebalancée en partie par une augmentation des économies d'impôts due à des écarts temporaires pour les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, les actifs incorporels et les immobilisations, dont les montants s'élèvent respectivement à environ 2 200 \$, 1 700 \$ et 5 300 \$.

Part des actionnaires sans contrôle

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, la quote-part du bénéfice net revenant aux actionnaires sans contrôle s'élève à 2 317 \$ et à 6 926 \$ (2 044 \$ et 5 368 \$ en 2007). La part des actionnaires sans contrôle, comptabilisée dans le bilan consolidé du Fonds, représente la valeur initiale des APP émises, déduction faite des échanges et des annulations effectués depuis leur émission, plus ou moins la quote-part du bénéfice net ou de la perte nette, des ajustements transitoires et des dividendes déclarés revenant aux actionnaires sans contrôle.

Autres mesures de rendement □ **Trimestre et période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008**

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie et les montants par APP.)

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B

Conversion

Par suite de la conversion du Fonds, d'une fiducie de revenu à une société par actions, avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2008, l'analyse suivante porte sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B du Fonds jusqu'en date du 30 septembre 2008 uniquement. La direction modifiera son analyse et sa définition des flux de trésorerie disponibles aux fins de présentation des résultats de la Société pour les périodes subséquentes.

Objectif

La présentation de cette mesure non définie par les PCGR vise à permettre le calcul du montant disponible aux fins de distribution aux porteurs de parts et aux actionnaires sans contrôle. L'objectif premier du Fonds est la croissance des flux de trésorerie disponibles.

Taux de distribution

Comme le Fonds est une fiducie de revenu, la direction a pour philosophie, en matière de distribution, de maintenir un taux de distribution annuel qui est inférieur à 90,0 %. Le taux de distribution annuel représente le pourcentage de distributions et de dividendes déclarés divisé par les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. L'établissement d'un taux de distribution annuel inférieur à 90,0 % permet au Fonds d'utiliser l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C représentant l'écart entre les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B et les distributions et les dividendes déclarés, aux principales fins suivantes : acquisitions stratégiques et rentables, investissements dans le capital-développement et l'infrastructure, y compris, sans toutefois s'y limiter, les nouveaux bâtiments, remboursement sur la dette à long terme afin de réduire les intérêts débiteurs, absorption des frais de financement et maintien des distributions au cours des périodes affichant un bénéfice et des flux de trésorerie à la baisse ou des périodes au cours desquelles d'importants investissements de maintien sont effectués ou au cours desquelles on assiste à une importante variation du fonds de roulement.

Excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, le Fonds a utilisé la totalité de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C, à l'exception du remboursement sur la dette à long terme, aux fins décrites dans la section Taux de distribution ci-dessus.

Clauses restrictives

Au 30 septembre 2008, les prêteurs du Fonds n'ont pas exigé le remboursement anticipé du prêt à terme, des facilités de crédit renouvelables, des obligations industrielles ni des débentures garanties de premier rang de séries A et B (les « débentures ») du Fonds, collectivement les facilités de crédit à long terme. Par conséquent, le Fonds n'est assujéti à aucune restriction à l'égard de ses diverses facilités de crédit à long terme qui l'empêcheraient d'honorer ses distributions et dividendes actuels ou prévus. Si aucune mesure n'est prise pour y remédier, un cas de défaut pourrait entraîner la déchéance du terme du remboursement de la facilité de crédit à long terme respective et, finalement, limiter la capacité du Fonds d'honorer ses paiements à l'égard des distributions et des dividendes actuels ou prévus.

Impôts exigibles et impôts futurs

Le Fonds dispose de pertes fiscales inutilisées pour que son bénéfice imposable futur soit libre d'impôts. La direction surveille activement les pertes fiscales inutilisées et collabore avec divers conseillers pour tirer le meilleur parti de ces pertes. Au gré de l'utilisation des pertes fiscales ou de leur échéance, le bénéfice imposable provenant des entités en exploitation du Fonds pourrait être assujéti à l'impôt. Par conséquent, la hausse des impôts en espèces aura pour effet de réduire la disponibilité des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. Les impôts versés sur le bénéfice imposable sont inclus dans la charge d'impôts exigibles qui figure aux états consolidés des résultats et du résultat étendu du Fonds.

Dettes à long terme

Les facilités de crédit à long terme du Fonds sont assorties de dates d'échéance variées. Dans des conditions d'exploitation normales, ces facilités ne sont pas assujetties au remboursement de capital par anticipation à leur date d'échéance, et le Fonds prévoit proroger, renouveler ou remplacer, à leur échéance ou avant, ses facilités de crédit à long terme par des instruments d'emprunt à long terme similaires, d'autres instruments d'emprunt à long terme ou le produit net tiré des placements supplémentaires de titres de capitaux propres. Par conséquent, le Fonds ne tient compte d'aucun remboursement de capital de ses facilités de crédit à long terme pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Distributions

Au cours des périodes pendant lesquelles les distributions et les dividendes déclarés excèdent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B, le Fonds est autorisé, en vertu de ses facilités de crédit renouvelables, sous réserve de restrictions diverses, à emprunter afin de procéder aux distributions déclarées. Si les facilités de crédit renouvelables du Fonds ne suffisaient pas à couvrir les sommes nécessaires, le Fonds envisagerait de réduire une partie ou la totalité de ses distributions actuelles ou futures. Le Fonds n'a ni l'intention ni la capacité de verser ses distributions au moyen de prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable sur une période de temps prolongée.

Résultats

Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B ont totalisé 49 728 \$ et 131 493 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, comparativement à 48 001 \$ et 120 858 \$ pour les périodes correspondantes terminées le 30 septembre 2007. La hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de 13 020 \$ et de 28 694 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois écoulés, attribuable à la croissance interne et à la croissance au moyen d'acquisitions, constitue la principale raison de ces augmentations.

Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B par part de fiducie moyenne pondérée et par APP moyenne pondérée, de 0,72 \$ et de 1,91 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, ont augmenté de 0,02 \$ et de 0,12 \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes terminées le 30 septembre 2007.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – méthode fondée sur les flux de trésorerie

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (d'après les états des flux de trésorerie)	69 380 \$	56 360 \$	13 020 \$	167 315 \$	138 621 \$	28 694 \$
Exploitation						
Radiation de frais reportés	(33)	(31)	(2)	(952)	(99)	(853)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(5 909)	(6 182)	273	11 815	18 356	(6 541)
Variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges ²	(2 446)	(2 336)	(110)	(7 100)	(7 505)	405
Investissements de maintien	(14 863)	(14 475)	(388)	(44 405)	(44 886)	481
Financement						
Rémunération à base de parts de fiducie	(972)	-	(972)	(972)	-	(972)
Amortissement du gain au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations	56	56	-	168	168	-
Frais de financement	2 262	6 328	(4 066)	3 192	7 192	(4 000)
Coûts de conversion	2 257	-	2 257	2 257	-	2 257
Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens	-	1 962	(1 962)	803	3 892	(3 089)
Gain de change réalisé	(4)	(1 374)	1 370	(628)	(2 574)	1 946
Perte de change réalisée sur l'effet américain	-	7 693	(7 693)	-	7 693	(7 693)
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B	49 728 \$	48 001 \$	1 727 \$	131 493 \$	120 858 \$	10 635 \$

Note :

- La variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges exclut les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges acquises, l'écart de conversion et les révisions des flux de trésorerie estimatifs ou d'autres éléments comptabilisés dans les charges d'exploitation.

L'avis 52-306 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et l'Instruction générale 41-201 concluent que l'encaisse distribuable ou les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B constituent, en toutes circonstances, une mesure des flux de trésorerie et que les flux de trésorerie aux fins de distribution sont présentés de manière fidèle uniquement lorsqu'ils sont rapprochés avec les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers de l'émetteur. Pour en arriver aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B, divers ajustements, tous tirés de résultats financiers réels, sont apportés aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, présentés en détail ci-après.

Exploitation

Radiation de frais reportés : les frais reportés représentent les frais qui sont reportés sur une période ultérieure. Les coûts d'aménagement des décharges qui ont subi une dépréciation sont compris dans les frais d'exploitation, mais sont pris en compte dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, à titre d'élément sans incidence sur la trésorerie. Ces frais ne sont pas pris en compte dans la détermination de la capacité de production et, par conséquent, ils sont inclus à titre de charge dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement : la direction du Fonds s'attend à ce que la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement soit négligeable d'un exercice à l'autre. Divers éléments du fonds de roulement, y compris, sans toutefois s'y limiter, le moment auquel les débiteurs sont perçus et les créditeurs et les charges sont payés, peuvent avoir une incidence importante sur le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. Par conséquent, la direction exclut l'incidence de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour éviter la dispersion découlant de la prise en compte de tels montants dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. Les variations réalisées du fonds de roulement et le fonds de roulement acquis au moyen d'une acquisition sont habituellement financés au moyen de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C ou des facilités de crédit renouvelables du Fonds.

Variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges : les sommes capitalisées dans les actifs liés aux décharges ayant trait aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture sont immédiatement amorties. L'amortissement des actifs liés aux décharges est un élément qui n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. En outre, les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture ne sont pas pris en compte dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La direction a l'intention de facturer aux porteurs de parts les charges à payer relativement aux obligations de fermeture et d'après-fermeture au fur et à mesure qu'elles sont engagées. La direction est d'avis que les charges liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture sont de nature obligatoire, même si le moment où on satisfait à de telles obligations peut être choisi dans une certaine mesure. Par conséquent, la direction déduit la variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Investissements de maintien : se reporter à la rubrique « Autres mesures de rendement – Investissements de maintien et de croissance » du présent rapport de gestion.

Financement

Rémunération à base de parts de fiducie : le Fonds comptabilise la rémunération à base de parts de fiducie sur la durée des services rendus par l'employé et inscrit la charge correspondante dans les frais de vente, généraux et administratifs. La constatation des charges constitue un élément sans incidence sur la trésorerie et elle est prise en compte dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Le paiement au titre de la rémunération à base de parts de fiducie et la constatation de la charge connexe influent sur la capacité du Fonds à effectuer des distributions en espèces. Par conséquent, les montants au titre de la rémunération à base de parts de fiducie sont déduits du calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Amortissement du gain lié au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations : le Fonds a réalisé un gain au règlement de deux contrats à terme de gré à gré sur obligations au deuxième trimestre de 2004. Les contrats à terme de gré à gré sur obligations ont été conclus en prévision de la clôture du placement privé de titres de créance afin de gérer le risque de volatilité des taux d'intérêt avant la clôture du placement. À des fins comptables, le Fonds a constaté un gain de 1 550 \$ au règlement des contrats à terme de gré à gré sur obligations. La direction est d'avis que ce gain est directement lié au placement privé de titres de créance sous-jacent et qu'à ce titre, il sera amorti dans les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B de manière conforme aux modalités de la créance sous-jacente.

Frais de financement : les frais de financement représentent les coûts engagés pour modifier les facilités de crédit à long terme. Ces montants sont d'ordinaire financés au moyen de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C ou des facilités de crédit renouvelables du Fonds.

Coûts de conversion : les coûts de conversion représentent les honoraires engagés lors de la conversion du Fonds, d'une fiducie de revenu à une société par actions. Les montants ont été financés à partir de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C.

Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens : le Fonds avait trois conventions de couverture à taux unique pour protéger une partie de ses distributions libellées en dollars canadiens, lesquelles sont soutenues par les flux de trésorerie libellés en dollars américains, contre les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Les gains de change réalisés sont inscrits au poste Perte nette (gain net) de change dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu du Fonds. Les gains ou les pertes réalisés influent sur la capacité du Fonds à effectuer des distributions en espèces et, par conséquent, la direction tient compte des gains ou des pertes réalisés sur les couvertures de change dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Perte (gain) de change réalisé : les pertes et les gains de change réalisés sont pris en compte dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Ces montants sont aussi compris dans l'incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens. Par conséquent, les pertes et les gains de change réalisés sont exclus du calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B pour ne pas les inclure deux fois.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Méthode fondée sur l'exploitation

Les fiduciaires et la direction du Fonds calculent d'ordinaire les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B au moyen d'une méthode fondée sur l'exploitation. La direction perçoit le BAIIA^A comme tenant lieu de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et est tenue, aux termes de ses facilités de crédit à long terme, de procéder à des calculs semblables pour ses prêteurs. Par conséquent, les fiduciaires et la direction continuent d'utiliser la méthode fondée sur l'exploitation pour calculer les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B et pour évaluer le taux de distribution du Fonds.

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
BAIIA ^A	81 944 \$	76 068 \$	5 876 \$	227 047 \$	206 174 \$	20 873 \$
Amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés, y compris les révisions des flux de trésorerie estimatifs non comptabilisés dans les charges d'exploitation	(2 145)	(2 942)	797	(5 860)	(7 845)	1 985
Intérêts sur la dette à long terme	(13 729)	(10 775)	(2 954)	(39 798)	(29 140)	(10 658)
Primes des cadres relativement à l'opération (autres charges)	(33)	-	(33)	(90)	(5)	(85)
Impôts exigibles	(1 502)	(1 893)	391	(6 372)	(7 500)	1 128
Investissements de maintien	(14 863)	(14 475)	(388)	(44 405)	(44 886)	481
Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens	-	1 962	(1 962)	803	3 892	(3 089)
Amortissement du gain lié au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations	56	56	-	168	168	-
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B	49 728 \$	48 001 \$	1 727 \$	131 493 \$	120 858 \$	10 635 \$

Amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés, y compris les révisions des flux de trésorerie estimatifs non comptabilisés dans les charges d'exploitation : se reporter à la rubrique « Exploitation » à la section Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Méthode fondée sur les flux de trésorerie du présent rapport de gestion.

Intérêts sur la dette à long terme : les intérêts sur la dette à long terme représentent un coût décaissé engagé relativement à la dette à long terme contractée pour financer les activités poursuivies du Fonds. Les intérêts sur la dette à long terme réduisent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution étant donné que de telles sommes sont versées aux prêteurs du Fonds. Par conséquent, les intérêts sur la dette à long terme sont déduits du BAIIA^A pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Primes des cadres relativement à l'opération (autres charges) : les primes des cadres relativement à l'opération représentent le coût décaissé relatif à l'acquittement d'obligations envers certains membres de la direction non financé à même le produit de l'opération connexe.

Impôts exigibles : les impôts exigibles représentent un coût décaissé pour le Fonds relativement aux impôts sur les bénéfices provinciaux, fédéraux et d'État, y compris les retenues d'impôt à la source relativement à certains paiements reçus par le Fonds dont la provenance est étrangère. Les impôts exigibles réduisent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution étant donné que ces sommes sont versées à diverses autorités gouvernementales. Par conséquent, les impôts exigibles sont déduits du BAIIA^A pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Investissements de maintien : se reporter à la rubrique « Autres mesures de rendement – Investissements de maintien et de croissance » du présent rapport de gestion.

Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens : le Fonds avait trois conventions de couverture à taux unique pour protéger une partie de ses distributions libellées en dollars canadiens, lesquelles sont soutenues par les flux de trésorerie libellés en dollars américains, contre les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Les gains ou les pertes de change réalisés sont inscrits au poste Perte (gain) de change dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu du Fonds. Les gains ou les pertes réalisés sur des couvertures de change augmentent ou réduisent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution étant donné que de telles sommes sont versées à des tiers pour la couverture des opérations. Par conséquent, les gains ou les pertes réalisés sur des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens sont ajoutés au BAIIA^A ou en sont déduits pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Amortissement du gain lié au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations : se reporter à la rubrique « Financement » à la section Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Méthode fondée sur les flux de trésorerie du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – sources de financement

Conformément à l'Instruction générale 41-201 de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO »), le tableau qui suit compare les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et le bénéfice net aux distributions et aux dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation.

	Trimestre	Période de	Exercices terminés	
	terminé le	neuf mois	les 31 décembre	
	30 septembre	30 septembre	2007	2006
	2008	2008		
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	69 380 \$	167 315 \$	217 415 \$	185 698 \$
Bénéfice net	11 979 \$	35 804 \$	31 687 \$	32 743 \$
Distributions et dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation	31 226 \$	93 680 \$	122 824 \$	113 649 \$
Excédent des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sur les distributions et les dividendes versés et aux porteurs d'actions privilégiées de participation	38 154 \$	73 635 \$	94 591 \$	72 049 \$
Insuffisance du bénéfice net sur les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation	(19 247) \$	(57 876) \$	(91 137) \$	(80 906) \$

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont beaucoup plus élevés que les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation. L'utilisation de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C en découlant est présentée aux rubriques « Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Méthode fondée sur les flux de trésorerie », « Taux de distribution » et « Excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C » du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – insuffisance du bénéfice net sur les distributions et les dividendes versés

Les distributions et dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation sont supérieurs au bénéfice net pour toutes les périodes et tous les exercices présentés dans le tableau précédent. Le tableau qui suit donne les principales raisons de l'insuffisance.

	Trimes tre terminé le 30 septembre 2008	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008	Exercices terminés les 31 décembre	
			2007	2006
Insuffisance du bénéfice net sur les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation	(19 247) \$	(57 876) \$	(91 137) \$	(80 906) \$
Les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts incluent les montants versés aux porteurs d'actions privilégiées de participation alors que le bénéfice net exclut la quote-part du bénéfice net revenant aux porteurs d'actions privilégiées de participation (revenant aux actionnaires sans contrôle). Par conséquent, la quote-part du bénéfice net revenant aux actionnaires sans contrôle est rajoutée pour obtenir une base de comparaison analogue.				
Part des actionnaires sans contrôle	2 317	6 926	6 320	7 191
Total partiel	(16 930)	(50 950)	(84 817)	(73 715)
Le bénéfice net inclut divers éléments hors trésorerie qui n'ont aucune incidence sur la capacité du Fonds à générer ou à distribuer les flux de trésorerie disponibles.				
Gain net à la cession d'immobilisations	(271)	(358)	(1 434)	(443)
Perte nette sur les instruments financiers	140	3 690	9 384	3 363
(Gain net) perte nette de change	(4)	(628)	13 671	(2 578)
(Économie) charge d'impôts futurs	(402)	(6 811)	(4 082)	7 307
Total partiel	(17 467)	(55 057)	(67 278)	(66 066)
Le bénéfice net inclut le versement des frais de financement engagés lors de la modification des facilités de prêt et les coûts de conversion, eux-mêmes financés au moyen du produit des facilités de crédit renouvelables ou de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^C .				
Frais de financement et coûts de conversion	4 519	5 449	7 192	79
Total partiel	(12 948)	(49 608)	(60 086)	(65 987)
L'amortissement inclut des ajustements de la juste valeur des immobilisations, des décharges et des actifs incorporels qui ne sont pas requis pour soutenir les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Au 31 décembre 2006, l'amortissement inclut également l'amortissement des frais de financement reportés qui ont été financés au moyen du produit du financement sous-jacent ou de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^C . Par conséquent, tous les montants liés à l'amortissement sont réintégrés et remplacés par les calculs de la direction des investissements de maintien, ainsi qu'il est indiqué à la rubrique « Autres mesures de rendement – Investissements de maintien et de croissance » du présent rapport de gestion.				
Amortissement	48 402	136 715	161 006	148 128
Investissements de maintien	(14 863)	(44 405)	(56 463)	(52 504)
Ajustement de l'excédent du bénéfice net sur les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation	20 591 \$	42 702 \$	44 457 \$	29 637 \$

Pour obtenir l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C, les ajustements suivants sont apportés à l'excédent ajusté du bénéfice net sur les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation comme suit : l'amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés, y compris les révisions des flux de trésorerie estimatifs, les frais reportés, l'incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens et l'amortissement du gain au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations. La justification de chacun des ajustements est présentée à la rubrique « Autres mesures de rendement – Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Méthode fondée sur l'exploitation » du présent rapport de gestion.

La direction du Fonds maintient que les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation excluent un rendement économique du capital et qu'aucune insuffisance n'existait, compte tenu des justifications présentées dans le tableau précédent. Les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation ont tous été financés à même les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La direction du Fonds est d'avis que des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation continueront d'être générés dans un proche avenir et elle croit que ces montants seront suffisants pour couvrir les distributions et les dividendes annualisés par part de fiducie et par APP établis par les fiduciaires.

Rendement des placements et des distributions

Le rendement d'un placement dans des parts de fiducie émises par le Fonds n'est pas comparable au rendement d'un placement dans un titre à revenu fixe. La récupération et le rendement total d'un placement dans le Fonds sont à risque et reposent sur la variation de plusieurs facteurs. Les distributions dépendent de divers facteurs, notamment la capacité du Fonds à exercer ses activités de façon efficace, son rendement financier et le rendement des flux de trésorerie, l'obtention de sources de financement de manière continue et efficace, les taux d'intérêt variables, les fluctuations du fonds de roulement, la viabilité des marges, les exigences liées aux investissements de maintien, la déductibilité des participations intersociétés aux fins de l'impôt, les impôts ayant un effet sur la trésorerie, les taux de change et les niveaux des distributions établis par les fiduciaires de temps à autre. De plus, la valeur de marché des parts de fiducie du Fonds peut reculer si le Fonds est dans l'impossibilité de respecter les déclarations ou les attentes actuelles ou futures en matière de distribution, et ce recul pourrait être important. Les distributions sont établies par les fiduciaires de temps à autre et ne sont pas garanties.

Il est important que les investisseurs tiennent compte de tous les facteurs de risque qui touchent le Fonds et qu'ils évaluent la stabilité et la viabilité de ses distributions. Les facteurs de risque touchant le Fonds sont présentés en détail dans la notice annuelle du Fonds qui est déposée sur le site www.sedar.com.

La composition des distributions du Fonds peut varier au fil du temps, ce qui peut avoir une incidence sur le taux de rendement après impôts obtenu par l'investisseur. Les distributions peuvent se composer à la fois d'un rendement du capital investi et d'un remboursement de capital. Le rendement du capital investi est en général imposé comme un bénéfice ou un dividende ordinaire entre les mains des porteurs de parts, alors que le remboursement de capital fait habituellement l'objet d'un report d'impôt et réduit le prix de base de l'investissement initial des porteurs de parts dans les parts de fiducie du Fonds.

Investissements de maintien et de croissance

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Total	48 265 \$	39 685 \$	8 580 \$	106 094 \$	103 612 \$	2 482 \$
Maintien :						
Canada	6 082 \$	4 111 \$	1 971 \$	15 813 \$	14 147 \$	1 666 \$
É.-U.	8 781	10 364	(1 583)	28 592	30 739	(2 147)
Total des investissements de maintien	14 863 \$	14 475 \$	388 \$	44 405 \$	44 886 \$	(481) \$
Croissance :						
Canada	5 736 \$	4 498 \$	1 238 \$	16 541 \$	16 236 \$	305 \$
É.-U.	27 666	20 712	6 954	45 148	42 490	2 658
Total des investissements de croissance	33 402 \$	25 210 \$	8 192 \$	61 689 \$	58 726 \$	2 963 \$

Les investissements de maintien et de croissance comprennent des montants comptabilisés à l'égard des immobilisations et des actifs liés aux décharges qui ont été reçus et dont le paiement n'est pas réglé. Par conséquent, le total des investissements de maintien et de croissance présenté dans le tableau ci-dessus sera différent du montant total des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges présenté dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

Investissements de maintien

Les investissements de maintien représentent généralement les dépenses nécessaires au maintien des flux de trésorerie à court terme. Les investissements de maintien peuvent comprendre certains ou la totalité des éléments suivants : le remplacement d'immobilisations existantes, y compris les véhicules, le matériel, les conteneurs, les compacteurs à déchets, le mobilier, les agencements et le matériel informatique. Les investissements de maintien comprennent également une charge au titre de l'utilisation et du maintien de la capacité d'enfouissement des décharges, calculée de la manière suivante : le coût de la capacité d'enfouissement des décharges à compter de la date d'acquisition, additionné aux coûts de construction liés aux décharges estimatifs, y compris les coûts de maintien de la capacité d'enfouissement des décharges et de la capacité de production, pour le restant de la vie utile permise ou réputée permise de la décharge, est divisé par la capacité totale restante permise ou réputée permise exprimée en tonnes. La somme résultante est multipliée par la capacité utilisée au cours de la période ou de l'exercice et représente la charge au titre des investissements de maintien relative à l'utilisation de la capacité d'enfouissement des décharges. Les coûts de construction et de maintien de la capacité d'enfouissement des décharges ne sont pas linéaires. Par conséquent, il pourrait y avoir des périodes ou des exercices au cours desquels les coûts de construction et de maintien de la capacité d'enfouissement des décharges excèdent la charge au titre des investissements de maintien liée à la capacité d'enfouissement des décharges utilisée. Les coûts de construction et de maintien de la capacité d'enfouissement des décharges engagés au cours de toute période ou exercice en excédent de la charge au titre des investissements de maintien sont inscrits à titre d'investissements de croissance. Pour les périodes ou les exercices au cours desquels les coûts de construction et de maintien de la capacité d'enfouissement des décharges sont inférieurs à la charge au titre des investissements de maintien liée à la capacité d'enfouissement des décharges utilisée, l'écart qui en résulte est porté en déduction des investissements de croissance.

Pour le trimestre et la période de neuf mois écoulés, la hausse dans le secteur canadien est principalement imputable au calendrier des achats de véhicules, qui ont augmenté d'environ 2 000 \$ et 1 400 \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Pour le trimestre trimestre écoulé, le recul du secteur américain résulte principalement d'une baisse des volumes des déchets déposés dans le secteur nord-est. L'utilisation d'une capacité réduite d'enfouissement des décharges se traduit par une baisse de la charge au titre des investissements de maintien. Pour la période de neuf mois écoulée, cette baisse des volumes des déchets déposés dans le secteur nord-est a été contrebalancée par la hausse des investissements de maintien au titre des véhicules et du matériel destinés à soutenir l'accroissement de la clientèle. Les fluctuations des taux de change, qui représentent un montant d'environ 2 400 \$, expliquent le reste de la variation.

Investissements de croissance

Les investissements de croissance représentent généralement les dépenses nécessaires pour générer des flux de trésorerie, nouveaux ou futurs. Les investissements de croissance peuvent comprendre certains ou l'ensemble des éléments suivants : l'achat de véhicules, de matériel, de conteneurs, de compacteurs à déchets, de mobilier, d'agencements et de matériel informatique pour soutenir la croissance interne de l'entreprise et honorer les contrats nouvellement obtenus. Les coûts de construction liés aux décharges, y compris les coûts liés au maintien de la capacité d'enfouissement des décharges, en excédent de la charge au titre des investissements de maintien liés à la capacité d'enfouissement des décharges utilisée sont classés à titre d'investissements de croissance, jusqu'à ce que les capacités soient utilisées au cours d'une période ou d'un exercice subséquent. Les investissements de croissance sont financés au moyen de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C ou des facilités de crédit renouvelables du Fonds.

L'augmentation des investissements de croissance pour le trimestre écoulé dans le secteur canadien est principalement attribuable à l'achat de terrains pour soutenir la croissance qui découlera des contrats nouvellement obtenus, partiellement contrebalancée par une baisse de l'aménagement de cellules, surtout en raison du calendrier d'exécution. Pour la période de neuf mois écoulée, l'achat de terrains a été partiellement contrebalancé par une baisse des achats de véhicules et de matériel en grande partie attribuable au nombre de contrats résidentiels obtenus dont l'exécution a été amorcée en 2007 et qui excèdent le nombre de contrats dont l'exécution commence en 2008.

Pour le trimestre et la période de neuf mois écoulés, l'augmentation des investissements de croissance liés à la décharge Seneca Meadows est la principale raison qui explique l'augmentation des investissements de croissance pour le secteur américain. Les fluctuations des taux de change ont partiellement contrebalancé l'augmentation.

Nous rappelons aux lecteurs que les apports aux produits, au BAIIA^A et aux flux de trésorerie provenant des investissements de croissance visant des véhicules, du matériel ou des conteneurs se concrétiseront sur la durée de vie utile des actifs. En général, le délai de récupération est de trois à cinq ans.

Investissements de maintien – Risques et incertitudes

La Société est tenue de maintenir la capacité de production de divers actifs liés aux décharges et immobilisations, y compris, sans s’y restreindre, les véhicules, le matériel et la capacité d’enfouissement des décharges. Le défaut de maintenir ou de remplacer les véhicules et le matériel entraîne habituellement une hausse des coûts liés à l’exploitation et à la maintenance, ce qui pourrait avoir une incidence sur les produits si la Société ne peut servir adéquatement sa clientèle. Le défaut de maintenir ou de remplacer la capacité d’enfouissement des décharges donnera lieu à une réduction des produits tirés des décharges. La Société dépend de plusieurs fournisseurs pour que les investissements de maintien demeurent à des niveaux et à des coûts satisfaisants. Les perturbations ou les compressions liées à l’approvisionnement, la hausse des coûts d’approvisionnement, le coût des avancées technologiques et la réglementation gouvernementale relative aux émissions ou autres pourraient avoir une incidence sur les produits et les charges d’exploitation, et tous ces facteurs pourraient influencer sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Distributions

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie et les montants par APP.)

Le tableau suivant présente en détail les distributions et les dividendes du Fonds en 2008 et en 2007 :

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre						
Période	Distribution mensuelle par part de fiducie et dividende mensuel par APP	Distribution annuelle par part de fiducie et dividende annuel par APP	Total des distributions déclarées au titre des parts de fiducie et des dividendes déclarés au titre des APP	Pourcentage d’augmentation du total des distributions et des dividendes annuels par APP		
2008	Janvier à septembre	0.1515 \$	1.8180 \$	93 680 \$	1.7 %	
2007	Janvier à septembre	0.1515 \$	1.8180 \$	92 099 \$	8.9 %	

Les tableaux suivants présentent les taux de distribution du Fonds par trimestre et par exercice, sur une base cumulative depuis l'établissement du Fonds :

2008	T3	T2	T1	Total
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B (voir page 10)	49 728 \$	41 825 \$	39 940 \$	131 493 \$
Distributions déclarées, parts de fiducie	26 165 \$	26 165 \$	26 164 \$	78 494 \$
Dividendes déclarés, APP	5 061	5 062	5 063	15 186
Total des distributions et des dividendes déclarés	31 226 \$	31 227 \$	31 227 \$	93 680 \$
Taux de distribution	62,8 %	74,7 %	78,2 %	71,2 %
Taux de distribution cumulé, depuis l'établissement	78,9 %	80,2 %	80,6 %	78,9 %

2007	T4	T3	T2	T1	Total
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B (voir page 10)	47 628 \$	48 001 \$	39 767 \$	33 090 \$	168 486 \$
Distributions déclarées, parts de fiducie	26 165 \$	26 154 \$	26 016 \$	24 553 \$	102 888 \$
Dividendes déclarés, APP	5 062	5 073	5 211	5 092	20 438
Total des distributions et des dividendes déclarés	31 227 \$	31 227 \$	31 227 \$	29 645 \$	123 326 \$
Flux de trésorerie disponibles cumulés	533 162 \$	485 534 \$	437 533 \$	397 766 \$	533 162 \$
Distributions cumulées	430 795 \$	399 568 \$	368 341 \$	337 114 \$	430 795 \$
Taux de distribution	65,6 %	65,1 %	78,5 %	89,6 %	73,2 %
Taux de distribution cumulé, depuis l'établissement	80,8 %	82,3 %	84,2 %	84,8 %	80,8 %

2006	T4	T3	T2	T1	Total
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B (voir page 10)	39 283 \$	38 762 \$	33 250 \$	30 562 \$	141 857 \$
Distributions déclarées, parts de fiducie	24 369 \$	23 802 \$	22 775 \$	22 775 \$	93 721 \$
Dividendes déclarés, APP	5 351	5 227	5 002	5 002	20 582
Total des distributions et des dividendes déclarés	29 720 \$	29 029 \$	27 777 \$	27 777 \$	114 303 \$
Flux de trésorerie disponibles cumulés	364 676 \$	325 393 \$	286 631 \$	253 381 \$	364 676 \$
Distributions cumulées	307 469 \$	277 749 \$	248 720 \$	220 943 \$	307 469 \$
Taux de distribution	75,7 %	74,9 %	83,5 %	90,9 %	80,6 %
Taux de distribution cumulé, depuis l'établissement	84,3 %	85,4 %	86,8 %	87,2 %	84,3 %

Sommaire des résultats trimestriels

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie.)

2008	T3	T2	T1	Total
Produits				
Canada	104 999 \$	100 754 \$	85 768 \$	291 521 \$
É.-U. – sud	91 384	88 234	79 816	259 434
É.-U. – nord-est	97 164	91 274	78 763	267 201
Total des produits	293 547 \$	280 262 \$	244 347 \$	818 156 \$
Bénéfice net	11 979 \$	15 049 \$	8 776 \$	35 804 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0.21 \$	0.26 \$	0.15 \$	0.62 \$

2007	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	89 418 \$	87 735 \$	86 019 \$	73 355 \$	336 527 \$
É.-U. – sud	77 479	82 278	80 398	74 535	314 690
É.-U. – nord-est	84 132	68 500	59 098	54 410	266 140
Total des produits	251 029 \$	238 513 \$	225 515 \$	202 300 \$	917 357 \$
Bénéfice net	4 922 \$	10 540 \$	5 860 \$	10 365 \$	31 687 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0.09 \$	0.18 \$	0.10 \$	0.19 \$	0.56 \$

2006	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	74 943 \$	76 891 \$	72 329 \$	64 477 \$	288 640 \$
É.-U. – sud	70 097	67 183	66 021	63 820	267 121
É.-U. – nord-est	55 279	55 907	54 305	50 567	216 058
Total des produits	200 319 \$	199 981 \$	192 655 \$	178 864 \$	771 819 \$
Bénéfice net	10 168 \$	10 457 \$	7 190 \$	4 928 \$	32 743 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0,19 \$	0,20 \$	0,13 \$	0,09 \$	0,61 \$

Montant total approximatif de la croissance des produits entre le troisième trimestre de 2006 et le troisième trimestre de 2008

Produits du troisième trimestre de 2006	200 000 \$
Apports à la croissance des produits	
Acquisitions réalisées de 2006 à 2008	59 200
Hausse nette des prix, des volumes et de la surcharge liée au carburant et à l'environnement, déduction faite de l'écart de conversion	34 300
Produits du troisième trimestre de 2008	293 500 \$

Situation financière

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Principales données du bilan consolidé

	Canada Au 30 septembre 2008	É.-U. Au 30 septembre 2008	Données consolidées Au 30 septembre 2008	Canada Au 31 décembre 2007	É.-U. Au 31 décembre 2007	Données consolidées Au 31 décembre 2007
Débiteurs	60 965 \$	77 573 \$	138 538 \$	51 897 \$	63 954 \$	115 851 \$
Actifs incorporels	26 268 \$	108 685 \$	134 953 \$	33 736 \$	110 950 \$	144 686 \$
Écart d'acquisition	63 957 \$	604 537 \$	668 494 \$	61 461 \$	555 073 \$	616 534 \$
Frais reportés	7 014 \$	5 068 \$	12 082 \$	3 502 \$	3 804 \$	7 306 \$
Immobilisations	160 567 \$	289 563 \$	450 130 \$	144 681 \$	260 219 \$	404 900 \$
Actifs liés aux décharges	184 083 \$	486 188 \$	670 271 \$	194 039 \$	450 672 \$	644 711 \$
Fonds de roulement (défictaire) (actif à court terme moins passif à court terme)	(31 774) \$	(17 503) \$	(49 277) \$	(3 423) \$	(21 921) \$	(25 344) \$

Débiteurs

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	22 687 \$
Variation – Canada – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	9 068 \$
Variation – É.-U. – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	13 619 \$

Les débiteurs ont augmenté d'environ 2 100 \$ en raison d'acquisitions conclues en 2008. Le calendrier de recouvrement auprès de différentes municipalités et l'obtention de nouveaux contrats résidentiels, combinés à la nature saisonnière des activités, expliquent principalement le reste de la hausse pour le secteur canadien.

L'augmentation pour le secteur américain s'explique principalement par la conversion des devises, les acquisitions et les montants exigibles d'un seul client aux États-Unis, qui s'élèvent respectivement à 5 000 \$, 1 300 \$ et 800 \$. La croissance à l'interne et la nature saisonnière des activités expliquent le reste de la variation.

Actifs incorporels

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	(9 733) \$
Variation – Canada – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	(7 468) \$
Variation – É.-U. – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	(2 265) \$

L'amortissement, qui s'élève à environ 10 300 \$, a été contrebalancé en partie par les actifs incorporels constatés relativement à une acquisition, totalisant 2 800 \$ environ, au titre du secteur canadien du Fonds.

L'amortissement, qui se chiffre à environ 14 400 \$, et l'ajustement à la juste valeur, d'environ 4 300 \$ lié à la répartition préliminaire du prix d'achat comptabilisé aux périodes correspondantes, comptent ensemble pour 18 700 \$ de la baisse des actifs incorporels du secteur américain. Ces montants ont été en partie contrebalancés par les actifs incorporels constatés relativement aux acquisitions menées à terme au cours de 2008, totalisant environ 8 700 \$, et par l'écart de conversion, soit environ 7 700 \$.

Écart d'acquisition

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	51 960 \$
Variation – Canada – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	2 496 \$
Variation – É.-U. – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	49 464 \$

La hausse s'explique par l'écart d'acquisition constaté relativement à des acquisitions menées à terme dans le secteur canadien du Fonds.

La conversion des devises représente environ 40 700 \$ de l'augmentation de l'écart d'acquisition pour le secteur américain, tandis que l'écart d'acquisition constaté relativement aux acquisitions du secteur américain conclues au cours de la période s'est chiffré à environ 7 900 \$. Des ajustements à la juste valeur liés à la répartition préliminaire du prix d'achat comptabilisé aux périodes correspondantes ont compensé en partie les paiements éventuels au titre des décharges constatés dans l'écart d'acquisition et expliquent ensemble le reste de la variation.

Frais reportés

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	4 776 \$
Variation – Canada – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	3 512 \$
Variation – É.-U. – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	1 264 \$

Les frais reportés engagés pour les projets d'aménagement de décharges du secteur canadien du Fonds, qui s'élèvent à environ 1 500 \$, ont excédé les radiations d'environ 700 \$. Les projets d'aménagement de décharges sont liés à l'obtention d'un permis pour une nouvelle décharge à Calgary et à la prorogation du permis actuel de la décharge de Lachenaie. Le financement conclu en prévision de la clôture d'une acquisition, le 1^{er} octobre 2008, explique le reste de l'augmentation, soit environ 2 700 \$.

L'augmentation des frais reportés du secteur américain est attribuable aux activités d'aménagement et à des dépôts de garantie, en partie contrebalancés par l'écart de conversion.

Immobilisations

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	45 230 \$
Variation – Canada – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	15 886 \$
Variation – É.-U. – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007	29 344 \$

La hausse des immobilisations du secteur canadien est principalement attribuable aux achats de véhicules, de matériel et de conteneurs, totalisant environ 26 900 \$, et aux ajustements du fonds de roulement, qui représentent des ajouts qui demeurent impayés d'environ 1 100 \$. Les ajouts aux immobilisations ont eu lieu en vertu de l'obtention de nouveaux contrats, de la croissance interne et de l'entretien des immobilisations. Les acquisitions ont compté pour environ 6 600 \$ de l'augmentation du secteur canadien, tandis que l'amortissement, qui s'élève à environ 18 800 \$, a partiellement contrebalancé cette augmentation.

La hausse des immobilisations du secteur américain découle des éléments suivants : les acquisitions d'immobilisations d'environ 35 600 \$, les ajustements du fonds de roulement d'environ 1 700 \$, les immobilisations acquises dans le cadre d'une acquisition, totalisant environ 7 800 \$, l'ajustement à la juste valeur d'environ 6 400 \$ lié à la répartition préliminaire du prix d'achat comptabilisé à l'exercice précédent, et la conversion des devises d'environ 19 500 \$. Les acquisitions d'immobilisations comprennent principalement les achats de véhicules, de matériel et de conteneurs effectués en vue de soutenir les nouveaux contrats obtenus, la croissance interne et l'entretien des immobilisations. L'amortissement d'environ 40 400 \$ a partiellement contrebalancé ces hausses. Le reste de la variation du secteur américain est attribuable à la cession de diverses immobilisations.

Actifs liés aux décharges

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007
Variation – Canada – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007
Variation – É.-U. – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007

25 560 \$
(9 956) \$
35 516 \$

L'amortissement, y compris l'amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés d'environ 16 600 \$, jumelé aux ajustements du fonds de roulement, qui totalisent environ 2 000 \$, explique essentiellement le recul des actifs liés aux décharges du secteur canadien. L'amortissement a été contrebalancé en partie par des ajouts d'environ 6 200 \$, et les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés, qui constituent un élément hors trésorerie, d'environ 2 400 \$. Des activités de construction ont été menées principalement à la décharge de Lachenaie du Fonds au cours du trimestre.

L'augmentation pour le secteur américain s'explique principalement par la conversion des devises, qui totalise environ 32 800 \$, jumelée aux ajouts, aux ajustements du fonds de roulement et aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés, qui représentent respectivement environ 33 400 \$, 2 000 \$ et 3 500 \$. L'amortissement d'environ 32 700 \$, conjugué à l'amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés, d'environ 3 500 \$, a partiellement contrebalancé les hausses mentionnées ci-dessus. Des activités de construction menées à la décharge Seneca Meadows du Fonds expliquent en grande partie les ajouts d'actifs liés aux décharges.

Fonds de roulement (déficiaire)

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007
Variation – Canada – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007
Variation – É.-U. – au 30 septembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007

(23 933) \$
(28 351) \$
4 418 \$

L'affaiblissement du fonds de roulement du secteur canadien s'explique principalement par le changement de classification, de long terme à court terme, des débentures canadiennes garanties de premier rang de série A au montant de 47 000 \$. Cette variation a été partiellement contrebalancée par une hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des impôts à recouvrer et des charges payées d'avance, totalisant respectivement environ 3 800 \$, 9 100 \$, 2 700 \$ et 2 700 \$, ainsi que par un recul des créditeurs d'environ 700 \$, qui ont concouru ensemble à améliorer le fonds de roulement. La hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie tient en grande partie aux chèques émis, soit environ 1 000 \$, jumelés à un fort volume de recouvrements effectués vers la fin de la période considérée. Les variations des créditeurs sont décrites ci-dessus, tandis que l'augmentation des impôts à recouvrer et la diminution des impôts à payer s'expliquent par le calendrier des versements échelonnés effectués au cours de l'exercice considéré. La hausse des charges payées d'avance s'explique en grande partie par le calendrier des paiements d'assurance, et la baisse des débiteurs, par le calendrier des investissements liés aux acquisitions d'immobilisations et aux décharges.

Au 31 décembre 2007, le Fonds avait des montants à payer au vendeur initial de la décharge Seneca Meadows qui totalisaient environ 15 000 \$ US. Le paiement de cette somme effectué dans la période considérée est le principal facteur du raffermisssement du fonds de roulement du secteur américain du Fonds, puisque ce paiement a été financé au moyen de la dette à long terme. Le reste de la variation tient en majeure partie au recul des créditeurs en raison essentiellement du calendrier des paiements liés aux acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, ainsi qu'à la hausse des débiteurs décrite ci-dessus, contrebalancée en partie par l'augmentation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations classée dans les passifs à court terme.

Présentation des données par part de fiducie en circulation – 30 septembre 2008

	30 septembre 2008	
	Parts de fiducie	\$
Parts de fiducie	57 569	1 006 772
Parts de catégorie A	-	-
Total de l'apport en capital	57 569	1 006 772

Parts de fiducie

Au 30 septembre 2008, un nombre illimité de parts de fiducie du Fonds pouvaient être émises. Chaque part de fiducie peut être cédée, comporte un droit de vote et représente un droit de bénéficiaire égal et indivis à l'égard de toute distribution versée par le Fonds, que ce soit sous forme de revenu, de gains nets en capital réalisés ou d'autres montants, et à l'égard de tout actif net du Fonds dans le cas de sa dissolution ou de sa liquidation.

Part de catégorie A

Au 30 septembre 2008, IESI, à titre de porteur de la part de catégorie A émise par le Fonds, a le droit de voter avec les porteurs de parts de fiducie du Fonds sur toutes les questions, à raison de un vote pour chaque part de fiducie recevable à l'exercice de chaque droit d'échange des APP. Le porteur de la part de catégorie A votera habituellement avec les porteurs de parts de fiducie du Fonds à toutes les assemblées des porteurs de parts ou relativement à toute résolution écrite des porteurs de parts. Le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner jusqu'à deux fiduciaires du Fonds. Le droit de désigner des fiduciaires est tributaire de la participation des actionnaires sans contrôle, et le droit de désigner deux fiduciaires est conditionnel à ce que les actionnaires sans contrôle détiennent une participation dans le Fonds, sur une base diluée, excédant 20 %. Si la participation des actionnaires sans contrôle devient inférieure à 20 %, mais reste supérieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner un fiduciaire du Fonds. Si la participation des actionnaires sans contrôle devient inférieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A n'a pas le droit de désigner de fiduciaire du Fonds. Au 30 septembre 2008, la participation indirecte des actionnaires sans contrôle était d'environ 16,2 %.

La deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour prévoit que, aussi longtemps que des APP sont en circulation, les fiduciaires ne doivent pas déclarer aux fins de versement, ni verser ni effectuer de distribution de flux de trésorerie distribuables, tels qu'ils sont définis aux présentes, ni toute autre distribution d'encaisse ou de biens à l'égard d'une part de fiducie du Fonds, à moins qu'IESI ne déclare un paiement ou un dividende aux porteurs d'APP d'un montant correspondant à la distribution par part de fiducie payable aux porteurs de parts du Fonds. La part de catégorie A sera remboursable au gré du porteur en tout temps ou au gré du Fonds en tout temps après la date à laquelle aucune APP n'est en circulation et que les droits relatifs à la part de catégorie A sur le Fonds ont cessé d'être en vigueur. Le prix de rachat de la part de catégorie A sera d'un montant nominal.

Retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère

Les impôts retenus à la source sur les revenus de source étrangère reçus par le Fonds peuvent être transférés aux porteurs de parts du Fonds. Le cas échéant, les retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère sont imputées à la charge d'impôts exigibles dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu du Fonds.

Part des actionnaires sans contrôle

Au 10 novembre 2008, 10 879 APP avaient été converties en parts de fiducie du Fonds depuis l'émission du 21 janvier 2005. Chaque porteur d'une APP reçoit un dividende correspondant à celui que reçoivent les porteurs de parts de fiducie du Fonds. En présumant que la totalité des APP est échangée contre des parts de fiducie du Fonds, 68 706 parts de fiducie équivalentes seraient en circulation au 30 septembre 2008.

Événements subséquents à la conversion

Par suite de la conversion, les porteurs de parts de fiducie ont reçu une action ordinaire de la Société pour chaque part de fiducie détenue, et le Fonds a racheté la part de catégorie A pour un montant nominal. Les actions privilégiées de participation demeurent en circulation, mais elles peuvent être échangées contre des actions ordinaires de la Société plutôt que des parts de fiducie du Fonds, sans modification à l'égard des droits d'échange.

De plus, la Société a émis des actions à droit de vote spécial aux porteurs d'actions privilégiées de participation, leur donnant le droit de voter et d'exercer d'autres droits, à titre d'actionnaires de la Société, comme s'ils détenaient un nombre similaire d'actions ordinaires de la Société. Les actions à droit de vote spécial confèrent à leurs porteurs le droit de voter sur toutes les questions à toutes les assemblées des porteurs d'actions ordinaires sur la base de un vote pour chaque action privilégiée de participation échangeable contre une action ordinaire de la Société, à l'exception du droit à l'élection des administrateurs. Tant que les porteurs d'actions à droit de vote spécial auront le droit de désigner au moins un administrateur de la Société, la totalité des droits de votes rattachés aux actions à droit de vote spécial et aux actions ordinaires de la Société détenues par les porteurs d'actions privilégiées de participation seront réputés être exercés en faveur des administrateurs dont la candidature à l'élection a été proposée par le comité de la gouvernance et des candidatures de la Société, sous réserve de certaines conditions.

En outre, certains droits de gouvernance en vigueur au 30 septembre 2008 ont été modifiés de manière à permettre leur exercice à l'égard de la Société plutôt que du Fonds. Ces droits sont sensiblement les mêmes que ceux qui étaient déjà en vigueur au 30 septembre 2008 et établissent les droits respectifs de leurs porteurs de titres en ce qui a trait à la représentation au conseil, aux droits d'approbation de certaines opérations, aux droits d'échange et à des questions connexes.

Situation de trésorerie et sources de financement

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par tonne, à moins d'indication contraire.)

Dette à long terme

Le tableau ci-dessous présente les détails des facilités de crédit à long terme du Fonds au 30 septembre 2008 :

	Emprunt disponible	Prélèvements effectués sur la facilité au 30 septembre 2008	Lettres de crédit (non présentées à titre de dette à long terme dans les bilans consolidés)	Capacité disponible
Facilités de crédit à long terme au Canada – présentées en dollars canadiens				
Débiteures garanties de premier rang, série A	47 000 \$	47 000 \$	- \$	- \$
Débiteures garanties de premier rang, série B	58 000 \$	58 000 \$	- \$	- \$
Facilité de crédit renouvelable	305 000 \$	126 000 \$	24 722 \$	154 278 \$
Facilités de crédit à long terme aux États-Unis – présentées en dollars américains				
Emprunt à terme	195 000 \$	195 000 \$	- \$	- \$
Facilité de crédit renouvelable	588 500 \$	374 500 \$	123 725 \$	90 275 \$
Obligations industrielles	104 000 \$	104 000 \$	- \$	- \$

Avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2008, la Société a conclu un quatrième accord modificateur portant sur sa quatrième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour, et un sixième accord modificateur à sa convention de crédit renouvelable et de prêt à terme modifiée et mise à jour. Ces accords modificateurs ne visent qu'à prendre acte du changement de structure du Fonds et n'ont eu aucune incidence sur les montants engagés, les dates d'échéance ni la tarification.

Avec prise d'effet le 30 juillet 2008, le Fonds a conclu un troisième accord modificateur portant sur sa quatrième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour. Le troisième accord modificateur a fait passer l'engagement au titre de la facilité de crédit renouvelable canadienne de 150 000 \$ à 305 000 \$ et réduit l'option d'extension, la faisant passer de 50 000 \$ à 45 000 \$. En outre, le troisième accord modificateur élève la grille tarifaire de un quart pour cent et modifie une des clauses restrictives. Toutes les autres modalités importantes sont maintenues.

Avec prise d'effet le 6 août 2008, le Fonds a conclu un cinquième accord modificateur à sa convention de crédit renouvelable et de prêt à terme modifiée et mise à jour. Le cinquième accord modificateur proroge l'échéance de la facilité de crédit renouvelable américaine jusqu'au 21 janvier 2012, accroît l'engagement au titre de la facilité de crédit renouvelable américaine en la faisant passer de 575 000 \$ US à 588 500 \$ US et réduit l'option d'extension, qu'il fait passer de 50 000 \$ US à 36 500 \$ US. En outre, le cinquième accord modificateur accroît la marge applicable à la grille tarifaire de un quart pour cent. Toutes les autres modalités importantes sont maintenues.

Avec prise d'effet le 1^{er} août 2008, le Fonds a renégocié 45 000 \$ de ses obligations industrielles. Les obligations industrielles modifiées et mises à jour, qui portaient intérêt initialement au TIOL minoré d'une déduction applicable, portent intérêt au taux de 6,625 % sur une durée de cinq ans. En lien avec cette renégociation, S&P a confirmé la notation à long terme BB pour IESI, avec perspective stable, et a attribué une nouvelle notation de B+ aux obligations industrielles renégociées.

Au 30 septembre 2008, le Fonds n'est pas en défaut en ce qui a trait aux clauses restrictives de ses facilités de crédit à long terme. Sur une base consolidée, le ratio de la dette à long terme du Fonds, y compris la partie à court terme, sur le BAIIA^A des douze derniers mois se chiffre à 3,19 fois. Le maintien des taux de change à un niveau conforme à celui des taux en vigueur au 31 décembre 2007 donne lieu à un ratio de la dette à long terme sur le BAIIA^A des douze derniers mois de 2,95 fois. Nous rappelons aux lecteurs que les contributions au BAIIA^A tirées des acquisitions conclues dans les douze derniers mois ne sont pas comprises dans le ratio susmentionné et que le Fonds dispose de deux facilités de crédit renouvelables pour appuyer les activités de ses secteurs canadien et américain, qui exigent la réalisation de tests liés aux clauses restrictives qui doivent être présentés de manière indépendante.

Au 30 septembre 2008, le ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA pour le Canada et les États-Unis, et tel qu'il est défini et calculé conformément aux clauses restrictives sous-jacentes des facilités de crédit à long terme au Canada et aux États-Unis, se présente comme suit :

	Canada	É.-U.
Ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA	1.94	3.98
Ratio maximal de la dette financée par emprunt sur le BAIIA ³	2.75	4.25

Note :

- En vertu des clauses restrictives, le ratio de la dette financée par emprunt à même la facilité de crédit à long terme américaine sur le BAIIA a été abaissé et ne devra pas dépasser 4,0 au 31 mars 2009. Simultanément, la facilité de crédit à long terme américaine exclura la possibilité pour la société américaine de verser des dividendes advenant que le ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA excède 3,9 (à l'heure actuelle, il est à 4,15).

La direction est convaincue que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation seront suffisants pour satisfaire aux obligations de la Société en ce qui a trait au versement de dividendes futurs, aux dépenses en immobilisations et en actifs liés aux décharges, aux besoins en fonds de roulement et à la réalisation d'activités de croissance et d'aménagement planifiées à court terme. En outre, la direction estime que les flux de trésorerie provenant de son exploitation canadienne seront suffisants pour permettre le versement du dividende et du dividende spécial annoncés pour le reste de 2008 et pour 2009.

Une tranche de l'emprunt à terme du Fonds, ses deux facilités de crédit renouvelables et une tranche de ses obligations industrielles sont assorties de taux d'intérêt assujettis aux fluctuations du taux préférentiel, du taux des acceptations bancaires sur 30 jours ou du TIOL. Le Fonds a couvert un montant de 262 000 \$ US en vertu du taux variable sur sa facilité de crédit à long terme américaine. Le reste des montants tirés sur la facilité de crédit à long terme américaine, soit un montant de 307 500 \$ US, ainsi que les montants tirés sur la facilité de crédit renouvelable canadienne du Fonds, qui totalisent 126 000 \$, et les montants prélevés sur une tranche des obligations industrielles, soit un montant de 59 000 \$ US, sont assujettis au risque de taux d'intérêt. Une hausse ou une baisse de 1,0 % du taux d'intérêt variable se traduit par une variation des intérêts débiteurs annualisés de 3 075 \$ US, de 1 260 \$ et de 590 \$ US sur la facilité de crédit à long terme américaine, sur la facilité de crédit renouvelable canadienne et sur les obligations industrielles du Fonds, respectivement.

En vertu des conditions liées à ses débentures, à son emprunt à terme, à ses facilités de crédit renouvelables et à ses obligations industrielles (collectivement les « facilités »), le Fonds est tenu de rembourser en totalité le capital de chaque facilité à sa date d'échéance respective. Tout manquement aux conditions des facilités pourrait donner lieu à un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait donner lieu à un devancement du remboursement de la dette visée. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité des facilités.

Les conditions rattachées aux facilités comportent des clauses restrictives qui limitent la latitude dont dispose la direction du Fonds à l'égard de certaines décisions commerciales. Ces clauses limitent, entre autres, la capacité du Fonds à contracter des dettes supplémentaires, à grever ses biens d'un privilège ou de toute autre charge, à verser des distributions sur les parts de fiducie et des dividendes sur les APP au-delà de certains niveaux ou à effectuer d'autres paiements et placements et à contracter d'autres emprunts ou à donner d'autres garanties et à vendre ou à céder autrement des actifs, ou encore à fusionner avec une autre entité ou à se regrouper avec elle. En outre, les débentures et les facilités de crédit renouvelables comportent un certain nombre de clauses financières qui obligent le Fonds à respecter certains ratios financiers et à se soumettre à certains tests visant à évaluer sa situation financière. Tout manquement aux conditions prévues par les facilités de crédit pourrait engendrer un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait se solder par un remboursement anticipé. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité de ces facilités.

La facilité de crédit renouvelable américaine du Fonds limite les dépenses totales annualisées en immobilisations et en actifs liés aux décharges, moins les dépenses liées aux nouveaux contrats municipaux, à 1,1 fois l'amortissement annuel des immobilisations et des actifs liés aux décharges. Si des occasions se présentent et nécessitent des investissements de croissance supérieurs à ceux prévus par la clause restrictive, le Fonds tentera d'obtenir une renonciation à cette clause. L'incapacité à obtenir cette renonciation pourrait faire en sorte que le remboursement de la dette soit devancé ou se traduise par le report des investissements de croissance. Si le moment du remboursement de la facilité devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité de cette facilité.

En avril, DBRS a confirmé sa notation de BBB (faible) sur les débentures canadiennes garanties de premier rang de séries A et B du Fonds. Par la suite, la notation a été mise sous surveillance en attendant les résultats de la conversion du Fonds. En juillet, Standard & Poor's (« S&P ») a confirmé sa notation de BB sur l'emprunt à terme américain et la facilité de crédit renouvelable américaine du Fonds et a attribué une nouvelle notation de B+ aux obligations industrielles d'un montant de 45 000 \$ US, lesquelles ont été converties d'un taux d'intérêt variable à un taux fixe. En octobre, Moody's Investor Services a confirmé sa notation de B1 sur l'emprunt à terme américain et la facilité de crédit renouvelable américaine du Fonds et fait passer sa perspective à négative. La perspective négative pourrait être ajustée à la suite de la modification d'une des clauses restrictives à l'égard de la réduction du ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA à 4,0 en mars 2009 ou d'une réduction manifeste des ratios actuels.

La direction du Fonds poursuit son étude active des différentes possibilités de financement.

Flux de trésorerie

	Trimestres terminés les			Périodes de neuf mois terminées les		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes :						
Activités d'exploitation	69 380 \$	56 360 \$	13 020 \$	167 315 \$	138 621 \$	28 694 \$
Activités d'investissement	(49 289) \$	(370 751) \$	321 462 \$	(164 439) \$	(473 721) \$	309 282 \$
Activités de financement	(20 277) \$	314 443 \$	(334 720) \$	(1 905) \$	338 158 \$	(340 063) \$

Activités d'exploitation

La hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'explique principalement par la croissance interne et la croissance au moyen d'acquisitions, qui ont donné lieu à une croissance du BAIIA^A d'environ 5 900 \$ pour le trimestre écoulé. La diminution des frais de financement en raison d'une modification de la facilité de crédit à long terme, qui représente environ 4 100 \$, et la diminution des impôts en espèces ont également contribué à cette croissance. L'augmentation des intérêts débiteurs, liée au financement de l'acquisition de Winters Bros. au moyen d'avances sur la facilité de crédit à long terme et d'investissements de croissance, et les coûts de conversion engagés au titre de la conversion du Fonds, d'une fiducie de revenu à une société par actions, ont eu pour effet de réduire l'augmentation par rapport au trimestre correspondant.

Pour la période de neuf mois écoulée, la hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles observées pour le trimestre écoulé. La croissance interne et la croissance au moyen d'acquisitions, qui ont donné lieu à une croissance du BAIIA^A d'environ 20 900 \$, jumelées à une diminution des frais de financement et des impôts en espèces, de 4 000 \$ et de 1 100 \$ respectivement, ont contribué à cette hausse. L'augmentation des intérêts débiteurs ainsi que les coûts de conversion ont donné lieu à une baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Activités d'investissement

La baisse des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique en grande partie par les acquisitions menées à terme au cours de la période précédente. Les acquisitions conclues au cours du trimestre et de la période de neuf mois de 2007 ont été plus élevées d'environ 323 400 \$ et 306 000 \$, respectivement, que celles des périodes correspondantes de 2008. Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges pour le trimestre et la période de neuf mois écoulés en 2008 représentent l'essentiel de la variation par rapport à la période correspondante. (Pour plus de détails concernant les variations des immobilisations et des actifs liés aux décharges, se reporter à la section Situation financière du présent rapport de gestion.)

Activités de financement

Au cours du troisième trimestre de 2007, le financement de l'acquisition de Winters Bros., au moyen du produit tiré des avances sur la facilité à long terme, explique principalement l'augmentation correspondante des flux de trésorerie affectés aux activités de financement. Pour la période de neuf mois écoulée en 2008, la légère augmentation des distributions et des dividendes payés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation découle de l'émission de parts de fiducie au deuxième trimestre de 2007, tandis que l'achat de parts de fiducie restreintes au troisième trimestre de 2008 s'est traduit par une hausse des flux affectés par rapport à la période correspondante.

Nature saisonnière des activités

Les produits sont généralement plus élevés durant le printemps, l'été et l'automne, en raison du volume plus important de la collecte et de l'enfouissement des déchets. L'accroissement des produits liés à la collecte et à l'enfouissement est partiellement neutralisé par une augmentation des charges d'exploitation pour gérer et mettre en décharge les volumes de déchets additionnels.

Risques et incertitudes

Le Fonds doit faire face à divers risques et incertitudes. Un sommaire de ces risques est présenté ci-après. Des détails additionnels sont présentés dans la notice annuelle 2007 du Fonds et dans la circulaire d'information de la direction datée du 26 août 2008 déposées sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com :

- renouvellement ou maintien des permis d'exploitation des décharges
- modifications des permis d'exploitation des décharges
- accent continu mis sur la croissance au moyen d'acquisitions
- gestion continue de la croissance des activités
- perte de contrats en raison d'appels d'offres ou de résiliation anticipée
- dépendance envers les clients qui sont des entreprises de services d'élimination
- concentration géographique des activités
- concentration de la clientèle
- conditions météorologiques et nature saisonnière des activités
- conventions collectives
- transfert des surcharges liées au carburant
- confiance accordée aux membres clés de la haute direction
- prise de décisions au niveau local
- cautionnements, lettres de crédit et assurance
- endettement, clauses restrictives et besoins en capitaux
- pertes non assurées et sous-assurées
- législation et réglementation gouvernementales
- réglementation et litiges environnementaux
- contamination de l'environnement
- concurrence
- initiatives gouvernementales visant à réduire l'enfouissement de déchets par la promotion de solutions de rechange
- contrôle de 4264126 Canada Limitée
- risque de change
- estimations comptables
- contrôle interne à l'égard de l'information financière et procédures de contrôle en matière de communication de l'information
- distributions non garanties
- nature des parts de fiducie
- questions fiscales au Canada, y compris l'imposition des fiducies de revenu, et aux États-Unis
- distribution des titres au moment du rachat ou de la cessation des activités du Fonds
- obligations liées aux porteurs de parts
- admissibilité aux fins de placement et réglementation relative aux biens étrangers
- restrictions imposées à certains porteurs de parts et liquidité des parts de fiducie
- échanges futurs de parts des actionnaires sans contrôle

Perspectives

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Aperçu

La direction s'est engagée à mettre en œuvre ses stratégies d'amélioration et celles axées sur le marché dans le but d'accroître la valeur procurée à ses actionnaires de manière continue. L'objectif de la direction est l'amélioration continue, synonyme de croissance soutenue des produits et de gestion efficace des coûts. La pénétration de nouveaux marchés, l'élargissement des marchés existants et l'aménagement des décharges seront au cœur des préoccupations de la Société; pour ce faire, celle-ci cherchera des moyens d'élargir ses activités, d'accroître sa clientèle sur les marchés stratégiques et d'accentuer l'internalisation. Le dynamisme de la Société repose sur les éléments suivants : une croissance interne historique soutenue, la croissance au moyen d'acquisitions stratégiques, une forte position concurrentielle, une solide clientèle liée par des contrats à long terme, un processus d'exploitation rigoureux, des besoins prévisibles en matière d'investissements de maintien et des flux de trésorerie stables. La direction est déterminée à continuer de gérer activement ces forces.

Acquisitions stratégiques

À long terme, la Société maintient son engagement à analyser et à saisir les occasions d'acquisitions sur de nouveaux marchés et d'acquisitions stratégiques complémentaires. Les perturbations actuelles touchant les marchés des capitaux ont eu une incidence sur notre évaluation d'acquisitions importantes et sur notre capacité à financer ces dernières. Ainsi, à court terme, la direction s'attend à ne mener à terme que des acquisitions complémentaires rentables.

Activités

Des volumes importants de déchets ont été déposés dans les décharges, lesquelles pourraient ne plus être en mesure d'accepter ces mêmes quantités.

La direction cherche activement à élargir la portée de ses divers permis à l'égard de certaines décharges, à mesure que les permis arrivent à échéance. De plus, elle étudie activement différentes possibilités en vue de remplacer sa décharge de Calgary, et elle poursuit ses efforts en vue de l'agrandissement de la décharge de Lachenaie. Au mois d'avril 2008, la Société a obtenu une prorogation de un an de son permis d'exploitation à la décharge de Lachenaie et la direction continue d'élaborer un projet d'expansion à long terme. Les dépenses liées à l'aménagement à l'égard du projet d'expansion de la décharge de Lachenaie sont comptabilisées au bilan consolidé dans les frais reportés.

Les soumissions en vue d'obtenir des contrats résidentiels et des contrats gouvernementaux pourraient donner lieu à d'importantes dépenses en immobilisations.

Les surcharges liées au carburant et aux marchandises et les coûts environnementaux, y compris les frais d'élimination des déchets imposés par le gouvernement, continueront d'être transférés aux clients en vue d'éliminer les variations des frais d'exploitation dans les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Compte tenu des conditions actuelles du marché et des fluctuations des prix qui en découlent, la direction examine des options de couverture en ce qui a trait au carburant. Il est rappelé aux lecteurs que la hausse du prix du carburant, des coûts environnementaux et des frais d'élimination de déchets imposés par le gouvernement donne lieu à une hausse des produits et, toutes choses étant égales par ailleurs, entraîne une diminution de la marge brute d'exploitation (définie comme les produits moins les charges d'exploitation, divisés par les produits).

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2008, la Société a renouvelé, avec la Ville de New York, ses deux contrats liés au système de transfert de Brooklyn. Ces contrats ont une durée de trois ans et comportent deux options de renouvellement de un an, au gré de la Ville.

Autres

Imposition

Parallèlement à la réalisation de la conversion du Fonds, d'une fiducie de revenu à une société par actions, les effets intersociétés existants dans la structure préalable ont de fait été remboursés. Par conséquent, les intérêts débiteurs intersociétés assumés par les filiales du Fonds ne peuvent plus être utilisés aux fins d'abris fiscaux pour le revenu assujéti à l'impôt, une fois la conversion effectuée. Dès que la Société utilisera le montant disponible en vertu de l'abri fiscal que lui procure le report en avant de ses pertes, sa charge d'impôts s'en trouvera augmentée.

Financement de la croissance stratégique

Un des principaux objectifs de la direction consiste à favoriser la croissance interne de l'entreprise, de même que la croissance au moyen d'acquisitions stratégiques. La croissance au moyen d'acquisitions stratégiques est tributaire de la capacité de la Société à avoir accès aux capitaux d'emprunt et aux capitaux propres sur les marchés financiers. Toute restriction aura une incidence sur la croissance au moyen d'acquisitions stratégiques de la Société.

Retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère

Les retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère sont comptabilisées comme une charge d'impôts exigibles à l'état consolidé des résultats et du résultat étendu. De plus, une hausse des dividendes versés ou la diminution de la capacité d'IESI de rembourser du capital entraînera un accroissement des retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère de la Société.

Optimisation des pertes fiscales et efficience fiscale de la structure

La direction étudie périodiquement sa structure organisationnelle en vue de favoriser l'efficience fiscale et d'optimiser l'utilisation des pertes fiscales au sein de la structure. La Société est d'avis qu'elle engagera des frais de restructuration supplémentaires à cet égard.

Amortissement

Conformément au chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Regroupements d'entreprises », la Société est tenue de comptabiliser toutes ses acquisitions selon la méthode de l'acquisition. En vertu de cette méthode, la Société doit constater la juste valeur de tous les actifs acquis et les passifs pris en charge, et constater tous les actifs incorporels séparément de l'écart d'acquisition. Au moment de l'acquisition, les ajustements à la juste valeur augmentent habituellement la valeur comptable des immobilisations et des actifs liés aux décharges, ce qui donne lieu, en général, à l'attribution d'une tranche du prix d'achat aux actifs incorporels identifiés. Ainsi, l'amortissement des immobilisations, des actifs liés aux décharges et des actifs incorporels de la Société comprend non seulement l'amortissement du coût initial, mais également l'amortissement des ajustements à la juste valeur constatés au moment de l'acquisition. Bien que la Société connaisse une croissance interne, une partie importante de sa croissance est réalisée au moyen d'acquisitions. Par conséquent, l'amortissement de la Société comprend d'importants ajustements à la juste valeur. Les plus importants ajustements à la juste valeur enregistrés par la Société sont liés à la création de la société préexistante de la Société, au premier appel public à l'épargne de la Société, ainsi qu'aux acquisitions d'IESI, de la décharge Ridge et de Winter Bros. En raison de la difficulté d'isoler chaque ajustement à la juste valeur lié à chacune des acquisitions conclues par la Société, les montants présentés ci-après illustrent l'incidence des ajustements à la juste valeur sur l'amortissement de la Société au 31 décembre 2007 : les ajustements à la juste valeur des actifs liés aux décharges et les actifs incorporels constatés lors du premier appel public à l'épargne de la Société ont compté pour environ 21 300 \$, ou 13,2 %, de l'amortissement de la Société en 2007, et les ajustements à la juste valeur des immobilisations et des actifs liés aux décharges constatés lors de l'acquisition d'IESI ont compté pour environ 20 000 \$, ou 12,4 %, de l'amortissement de la Société en 2007. Les ajustements à la juste valeur sont constatés au titre de l'amortissement sur la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. Pour les actifs liés aux décharges, les ajustements à la juste valeur sont amortis sur la durée de vie utile permise ou réputée permise des décharges. Étant donné que la Société poursuit sa croissance au moyen d'acquisitions, l'amortissement continuera d'augmenter. Cette augmentation sera partiellement contrebalancée par la baisse découlant des ajustements à la juste valeur entièrement amortis.

Estimations comptables critiques

Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Les coûts associés au recouvrement, à la fermeture et à la surveillance des décharges après qu'elles ont cessé d'accepter des déchets sont constatés à la juste valeur sur la durée de l'exploitation des décharges, soit la période durant laquelle celles-ci acceptent des déchets. La Société établit les estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture en fonction des données que lui fournit son personnel technique, comptable et des décharges. Les estimations sont revues au moins une fois l'an et tiennent compte des divers règlements régissant chaque installation. Les produits tirés des centrales de transformation des gaz d'enfouissement en électricité ne réduisent pas les estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture engagés au cours de la période durant laquelle les décharges acceptent des déchets ou après cette période. Ces estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture se rapprochent de la juste valeur, car les valeurs à la cote ne sont habituellement pas disponibles. En conséquence, la Société élabore ses estimations de la juste valeur par l'application de techniques d'actualisation qui tiennent compte et intègrent des hypothèses que des parties prenantes du marché utiliseraient dans la détermination de ces estimations, notamment l'inflation, les majorations de prix, les incertitudes inhérentes au moment de l'exécution des travaux, l'information obtenue auprès de tiers, les prix du marché et les prix réels payés pour des travaux analogues ainsi que les estimations techniques. Les hypothèses posées à l'égard de l'inflation sont établies en fonction de l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et future, et du moment prévu des dépenses. Un taux d'inflation de 3,0 % et de 2,5 % a été utilisé pour l'établissement des estimations de la juste valeur des décharges canadiennes et américaines de la Société, respectivement. Les justes valeurs estimatives sont ensuite ramenées à leur valeur actualisée au moyen du taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit, lequel s'entend du taux d'intérêt sur les actifs qui sont essentiellement exempts de risque de défaut, majoré d'un ajustement au titre de la qualité du crédit de la Société. Le taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit est établi selon l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et future, et du moment prévu des dépenses. Ainsi, pour ses décharges canadiennes et américaines, la Société a actualisé les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges en utilisant respectivement un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit de 5,6 % et de 7,2 %. L'incertitude inhérente à l'établissement de ces estimations fait en sorte que les résultats réels peuvent différer. L'évolution future de la qualité du crédit de la Société ne vient pas modifier le montant des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture déjà comptabilisés; toutefois, elle a une incidence sur les prochains calculs de la juste valeur.

Aucune estimation fiable des primes liées aux risques de marché n'est disponible, car il n'existe aucun marché pour la vente de la responsabilité à l'égard des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Par conséquent, la Société a exclu les estimations de primes liées aux risques de marché dans la détermination de la juste valeur pour les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges.

Les révisions à la hausse des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture estimatifs sont actualisées par l'application du taux d'intérêt courant sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Les révisions à la baisse de ces mêmes coûts sont actualisées par l'application du taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit utilisé au moment de la comptabilisation initiale des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture estimatifs, ou encore à l'aide du taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit moyen pondéré s'il est impossible de connaître la période de constatation initiale.

La Société comptabilise la juste valeur estimative des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges à mesure que la capacité d'enfouissement est utilisée. Le total de l'obligation sera entièrement constaté au moment où ces installations cesseront d'accepter des déchets et qu'elles seront fermées.

Les activités de maintenance, notamment la surveillance environnementale, le fauchage et la fertilisation, la gestion du lixiviat, la surveillance des puits, l'entretien des matériaux tampons, les systèmes de torchage et de collecte pour la transformation des gaz d'enfouissement en électricité et les autres activités, sont imputées aux charges d'exploitation sur la durée d'exploitation des décharges. Ces mêmes coûts sont estimés et inclus dans le total des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges de la Société pour toutes les activités qui se déroulent après la durée d'exploitation d'une décharge donnée. Des travaux de maintenance sont habituellement nécessaires pour une période de 30 ans après que la décharge a cessé d'accepter des déchets.

La désactualisation, qui s'entend d'une augmentation de la valeur comptable des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges à payer imputable à l'écoulement du temps, est constatée à titre de charge d'exploitation à l'état consolidé des résultats et du résultat étendu et reste en vigueur même après que la décharge a cessé d'accepter des déchets.

Les hypothèses utilisées pour estimer les obligations au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture sont importantes et nombreuses. Par conséquent, il n'est pas utile de présenter la sensibilité de chacune des estimations de façon distincte ou globalement, ni de présenter les différents résultats possibles, qui pourraient différer des montants comptabilisés ou présentés. Toute modification apportée aux coûts estimatifs, à la séquence des dépenses estimatives liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture, aux taux d'escompte et à la capacité peut avoir une incidence importante sur les obligations futures au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture, sur les actifs liés aux décharges s'y rapportant et sur les résultats d'exploitation. Les modifications apportées aux hypothèses alors que la décharge accepte des déchets sont comptabilisées prospectivement et sont constatées à titre de révisions des flux de trésorerie estimatifs au cours de l'exercice où a lieu la modification. Pour les périodes subséquentes, l'incidence des modifications est comptabilisée sur la durée de vie utile résiduelle estimative des décharges. Les modifications apportées aux hypothèses qui touchent les décharges n'acceptant plus de déchets sont imputées aux résultats lorsqu'elles deviennent connues.

Les tableaux suivants présentent les hypothèses clés utilisées dans la détermination de la juste valeur des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges ainsi que du moment prévu de l'engagement des dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, et ils font le rapprochement entre les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture au début et à la fin de la période indiquée :

	30 septembre 2008
Juste valeur des actifs légalement affectés	7 327 \$
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, non actualisés	389 787 \$
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit – décharges canadiennes	5.6 %
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit – décharges américaines	7.2 %
Moment prévu de l'engagement des dépenses non actualisées liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	
2008	2 056 \$
2009	9 634
2010	9 375
2011	5 311
2012	9 990
Par la suite	353 421
	389 787 \$

	Trimestre terminé le 30 septembre 2008	Trimestre terminé le 30 septembre 2007
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au début	65 126 \$	64 693 \$
Provision au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	2 209	2 780
Charge de désactualisation, au cours de la période	803	806
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	(502)	(1 412)
Révisions des flux de trésorerie estimatifs, au cours de la période	-	162
Écart de conversion, au cours de la période	2 138	(3 440)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, à la fin	69 774 \$	63 589 \$

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au début	58 843 \$	64 535 \$
Provision au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	6 062	7 683
Charge de désactualisation, au cours de la période	2 369	2 367
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	(1 129)	(2 707)
Révisions des flux de trésorerie estimatifs, au cours de la période	-	162
Écart de conversion, au cours de la période	3 629	(8 451)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, à la fin	69 774 \$	63 589 \$

Nous rappelons aux lecteurs que la Société présente ses résultats financiers en dollars canadiens. En conséquence, les variations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain ont une incidence sur la valeur convertie des actifs liés aux décharges américains de la Société, sur les obligations au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture et sur les résultats d'exploitation. Les montants libellés en dollars américains sont réglés dans cette devise, à même les flux de trésorerie américains.

Questions environnementales

Législation et réglementation gouvernementales

La Société est assujettie à un cadre législatif et réglementaire très élaboré qui peut limiter ses activités ou accroître ses charges d'exploitation.

Le matériel, les installations et les activités de la Société sont assujettis à un vaste éventail de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux en constante évolution ayant trait à la protection de l'environnement, à la santé et la sécurité, à la formation, à l'utilisation des sols, au transport et à des questions connexes. Ceux-ci incluent notamment les lois et les règlements régissant l'utilisation, le traitement, le transport, l'entreposage et l'élimination des déchets et des matières, la qualité de l'air, la qualité de l'eau, les méthodes de traitement des déchets autorisées ou prescrites et l'élimination de la contamination associée au rejet de substances dangereuses. Par ailleurs, les autorités fédérales, provinciales, étatiques et locales pourraient modifier les droits qu'elles accordent aux sociétés de gestion des déchets, et les limites qu'elles leur imposent, et ces changements pourraient limiter les activités de la Société et sa croissance.

Le respect des exigences réglementaires par la Société est coûteux. La Société pourrait être tenue d'améliorer, de compléter ou de remplacer son matériel et ses installations et de modifier ses activités de décharge et, si elle est incapable de respecter les exigences réglementaires applicables, elle pourrait être tenue de fermer des décharges. La Société pourrait ne pas être en mesure de compenser les coûts engagés pour se conformer à ces exigences. Par ailleurs, les modifications réglementaires environnementales ou l'incapacité d'obtenir des prolongations de la durée de vie d'une décharge pourraient accroître les charges à payer ou accélérer leur paiement ou celui des dépenses liées à la fermeture et à la surveillance d'après-fermeture d'installations et obliger la Société à dépenser des sommes en plus de celles qui sont actuellement engagées.

Une abondante réglementation régit la conception, l'exploitation et la fermeture des décharges. Par exemple, en octobre 1991, l'Environmental Protection Agency des États-Unis (l'« EPA ») a établi des exigences fédérales minimales pour les décharges de déchets solides, en application du sous-titre D de la loi fédérale des États-Unis intitulée *Resource Conservation and Recovery Act of 1976*, dans sa version modifiée. Si IESI ne respecte pas les règlements du sous-titre D, il pourrait être tenu d'enquêter ou d'apporter des mesures correctives, de suspendre des activités ou de fermer une décharge temporairement ou en permanence, ou de payer des amendes. Qui plus est, si les organismes de réglementation ne font pas appliquer les règlements du sous-titre D de manière vigoureuse ou systématique, les concurrents dont les installations ne respectent pas les règlements relatifs au sous-titre D ou les règlements équivalents adoptés par les États pourraient bénéficier d'un avantage sur IESI. Toute obligation financière incombant à la Société en cas de non-respect des règlements du sous-titre D pourrait nuire à ses activités et à ses résultats.

Certaines activités d'élimination des déchets de la Société nécessitent des déplacements entre des États, des provinces et des comtés ainsi qu'entre le Canada et les États-Unis. À l'avenir, les activités de collecte, de transfert et de décharge de la Société pourraient être touchées par la législation fédérale américaine proposée sur les expéditions de déchets inter-États. Une telle législation fédérale pourrait empêcher ou limiter l'élimination des déchets à l'extérieur de l'État d'origine (notamment en provenance du Canada) et pourrait exiger que les États, dans certaines circonstances, réduisent la quantité de déchets exportés vers d'autres États. L'adoption de cette législation ou d'une législation semblable dans des États où IESI exploite notamment des décharges recevant une part importante de déchets provenant d'autres États pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société. De plus, la direction estime que plusieurs États ont proposé ou ont envisagé d'adopter des législations régissant le transport inter-États et l'élimination de déchets dans les décharges des États.

Les activités de collecte, de transfert et de décharge d'IESI pourraient également être touchées par la législation sur le contrôle des transferts de déchets. Certains États et gouvernements locaux pourraient adopter des lois ou des ordonnances visant à assurer l'acheminement des déchets produits dans leur territoire vers une installation d'élimination ou de traitement déterminée. Si cette législation ou une législation semblable était adoptée, des États ou des gouvernements locaux pourraient limiter ou empêcher l'élimination ou le traitement de déchets dans les stations de transfert ou les décharges ou dans les décharges de tiers utilisées par IESI.

En 1996, le Conseil de la Ville de New York a adopté le règlement municipal 42, qui interdit la collecte, l'élimination ou le transfert de déchets commerciaux et industriels à quiconque ne détient pas un permis délivré par la Business Integrity Commission de la Ville de New York, anciennement la Trade Waste Commission (la « Business Integrity Commission »), et qui oblige les titulaires de licence à obtenir l'autorisation de la Business Integrity Commission pour tout projet d'acquisition ou de regroupement d'entreprises dans la Ville de New York. L'imposition d'un examen par la Business Integrity Commission pourrait retarder les acquisitions par la Société dans la Ville de New York et, de ce fait, limiter sa capacité d'élargir ses activités dans cette région.

De temps à autre, les autorités provinciales, étatiques et locales examinent aux fins d'adoption et adoptent parfois des lois ou des règlements imposant des redevances ou d'autres frais sur l'élimination des déchets dans les décharges. Si des redevances supplémentaires étaient imposées dans des États où la Société exerce ses activités et que cette dernière n'était pas en mesure de faire payer ces redevances par ses clients, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation.

La Société ainsi que ses hauts représentants, ses gestionnaires et ses autres employés doivent observer les exigences de la législation fédérale, provinciale et étatique en matière de santé et de sécurité des travailleurs. Ces exigences peuvent être rigoureuses et, au Canada, elles prévoient que quiconque dirige l'accomplissement d'un travail ou l'exécution d'une tâche (ou est habilité à le faire) doit prendre les mesures voulues pour éviter qu'il n'en résulte des blessures corporelles. Le non-respect de ces exigences pourrait donner lieu à une procédure criminelle ou quasi criminelle et à des pénalités connexes.

Les incidences sur les activités et la situation financière abordées ci-dessus qui sont liées au respect des lois, de la réglementation et de leurs modifications auxquelles la Société sera assujettie pourraient l'obliger à faire des dépenses importantes ou à modifier la façon dont elle exerce ses activités, et pourraient avoir une incidence défavorable sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Réglementation et litiges environnementaux

La Société pourrait faire l'objet de poursuites en cas de non-respect des lois environnementales, ainsi que de poursuites au civil de la part de personnes alléguant avoir subi un préjudice en conséquence de la contamination, d'odeurs et d'autres émissions dans l'environnement ainsi que d'autres questions environnementales (notamment les actes ou omissions de ses prédécesseurs) dont l'entreprise pourrait être tenue responsable. Ses permis d'exploitation pourraient également faire l'objet de contestations devant les tribunaux.

Les sociétés de gestion de déchets solides sont souvent soumises au contrôle étroit des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, ainsi qu'à la surveillance serrée de simples citoyens, et elles pourraient faire l'objet de poursuites administratives ou juridiques, notamment des poursuites en ce qui a trait au respect des lois environnementales et des lois municipales sur l'utilisation du sol.

En général, les lois environnementales autorisent les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques ou locaux en matière d'environnement et les procureurs généraux (et, dans certains cas, de simples citoyens) à

intenter des poursuites administratives ou judiciaires pour infraction aux lois environnementales ou à annuler ou à refuser le renouvellement d'un permis. Les sanctions pour de telles violations pourraient inclure, entre autres, les sanctions pécuniaires civiles ou criminelles, les peines d'emprisonnement, la suspension ou la révocation du permis et les injonctions. Ces organismes et les procureurs généraux pourraient également tenter de révoquer ou de refuser le renouvellement du permis d'exploitation, des franchises ou des licences de la Société pour violation réelle ou présumée des lois ou de la réglementation environnementales. Dans certaines circonstances, les citoyens sont également autorisés à intenter des actions en justice pour faire appliquer les lois, la réglementation ou les permis sur le plan de l'environnement dans le cadre desquels la Société exercera ses activités et à faire imposer des amendes. Les propriétaires fonciers environnants ou des collectivités pourraient également faire valoir leurs droits au titre de dommages à l'environnement, d'un préjudice personnel ou de dommages matériels relatifs aux activités de la Société.

La Société a reçu à l'occasion et pourrait recevoir dans le cours normal de ses activités des citations ou des avis des autorités gouvernementales alléguant que ses activités ne sont pas conformes à ses permis ou à des lois ou des règlements sur l'environnement ou sur l'utilisation des sols. La Société s'efforce généralement de collaborer avec les autorités compétentes et les citoyens afin de résoudre les problèmes soulevés par ces citations ou avis. Cependant, la Société pourrait ne pas toujours parvenir à résoudre ces questions sans recourir aux actions en justice ou à d'autres procédures formelles. Toute issue défavorable de ces actions en justice, qu'elles soient officielles ou non, pourrait entraîner une publicité négative, réduire la demande pour les services de la Société et avoir une incidence défavorable sur ses produits d'exploitation. Un jugement important à l'encontre de la Société, la perte d'un permis important ou d'une licence importante ou l'imposition d'une amende élevée pourraient également avoir une incidence défavorable sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Le respect par IESI des exigences en matière de gestion des gaz de décharge aux termes de la *Clean Air Act of 1970*, dans sa version modifiée, pourrait un jour nécessiter l'installation d'un équipement dispendieux et entraîner des frais d'exploitation et d'entretien supplémentaires.

Contamination de l'environnement

La Société pourrait être tenue responsable de la contamination de l'environnement relativement à ses installations actuelles et antérieures et à des installations de tiers. La Société pourrait également faire l'objet de publicité négative si elle était reconnue comme la source d'une contamination environnementale potentielle.

La Société pourrait être responsable envers les gouvernements fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes si des substances dangereuses (ou d'autres substances assujetties à une réglementation ou potentiellement dangereuses) contaminent ou ont contaminé ses propriétés, notamment le sol ou l'eau sous ses propriétés, ou si ces substances provenant de ses propriétés contaminent ou ont contaminé les propriétés de tiers. La Société pourrait également être tenue responsable de ce type de contamination même si celle-ci ne résulte pas de ses activités ou s'est produite avant que la Société ne soit devenue propriétaire de ces propriétés ou ne les ait exploitées. La Société pourrait également être tenue responsable de la contamination de l'environnement dans des propriétés où elle a transporté de telles substances ou a fait transporter, traiter ou éliminer de telles substances. Certaines lois environnementales imposent une responsabilité solidaire stricte pour ce qui est de la contamination de l'environnement, ce qui veut dire que la Société pourrait avoir à payer tous les dommages-intérêts recouvrables, même si elle n'a pas provoqué ni autorisé les circonstances ayant donné lieu aux dommages-intérêts. Qui plus est, bon nombre de substances sont qualifiées de « dangereuses » aux termes de diverses lois environnementales et leur présence, même en quantité infime, pourrait entraîner une responsabilité importante. Même si la Société pourrait réclamer à des tiers une contribution à ces dépenses, elle pourrait ne pas être en mesure d'identifier les autres responsables et de les contraindre à contribuer à ces dépenses, ou ces personnes pourraient être insolvables ou ne pas avoir les moyens de faire une contribution. L'éventualité que la Société soit tenue responsable et qu'elle ne parvienne pas à trouver les tiers qu'elle peut contraindre à contribuer à ses dépenses et qui ont les moyens financiers de le faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En outre, la Société a déjà acquis et pourrait encore acquérir des entreprises susceptibles d'avoir manipulé et entreposé, ou qui manipuleront ou entreposeront, dans leurs installations des substances dangereuses, comme des produits pétroliers. Ces entreprises pourraient avoir libéré des substances dans le sol ou les eaux souterraines. Elles pourraient également avoir transporté ou éliminé des substances ou avoir fait transporter, éliminer ou traiter des substances dans d'autres installations, où des substances ont été déversées dans le sol ou les eaux souterraines. Selon la nature de l'acquisition de ces entreprises par la Société et d'autres facteurs, la Société pourrait être tenue responsable du coût de nettoyage de toute contamination et d'autres dommages dont les entreprises acquises sont responsables. Les engagements d'indemnisation et les garanties que la Société a obtenus ou obtient dans le cadre de l'acquisition de ces entreprises pourraient ne pas suffire à couvrir ces sommes en raison des limites imposées quant à la portée, au montant ou à la durée de ces engagements et garanties ou des contraintes financières de la personne qui a signé ou qui signe ces engagements ou garanties, ou pour d'autres motifs. De plus, l'assurance existante ne couvre pas les charges liées à certains sinistres environnementaux qui pourraient avoir existé avant l'ajout de la couverture.

La Société pourrait faire l'objet d'actions en justice de la part des autorités gouvernementales ou de tiers relativement à la contamination de l'environnement ou aux décharges. Toute responsabilité importante associée à la contamination de l'environnement, que ce soit envers des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

La décharge Tantalo, décharge inactive située à la décharge Seneca Meadows, a été déclarée par l'État de New York « site d'élimination inactif de déchets dangereux ». En septembre 2003, le Department of Environmental Conservation (le « DEC ») a délivré une ordonnance de consentement obligeant la décharge Seneca Meadows à élaborer un programme de restauration de site de déchets dangereux pour la décharge. Comme les travaux de restauration sont en cours, le coût de restauration total pourrait varier. En octobre 2003, IESI a contracté une police d'assurance avec plafonnement des coûts de nettoyage d'une durée de 10 ans qui offre une couverture supplémentaire de 25 000 \$ US (avec une quote-part de 10 %) en sus de la franchise auto-assurée des frais de restauration estimatifs. L'éventualité que le coût total du respect de ces exigences et de restauration dépasse largement les réserves applicables et la couverture d'assurance de la Société pourrait avoir une incidence sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Autres

Les autres estimations comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : estimation de la provision pour créances douteuses; réalisation d'actifs d'impôts futurs; bénéfices futurs; impôts sur les bénéfices et autres estimations utilisées pour l'établissement de la juste valeur de l'écart d'acquisition pour le test de dépréciation annuel de la Société; hypothèses relatives à la possibilité de recouvrement des frais reportés; durée de vie utile des immobilisations et des actifs incorporels; estimations et hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des montants à payer liés aux acquisitions; réserves à l'égard des réclamations en cas d'accident, coûts prévus pour la construction et la mise en valeur de décharges et estimation de la capacité d'enfouissement permise utilisée pour l'établissement de l'amortissement des actifs liés aux décharges; coûts estimatifs de remise en état des décharges; diverses estimations économiques utilisées pour l'établissement d'estimations de la juste valeur; actifs et passifs d'impôts futurs.

Adoption de nouvelles conventions comptables

Instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté les normes comptables « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862), « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863), et « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), lesquelles exigent, dans l'ensemble, la communication d'informations supplémentaires sur l'importance des instruments financiers, les risques qui en découlent et la façon dont ils sont gérés, ainsi que la communication d'informations sur le capital en ce qui a trait aux objectifs, aux politiques et aux procédures de la Société en matière de gestion du capital.

Nouvelles conventions comptables devant être adoptées

Écart d'acquisition et actifs incorporels

La norme comptable de l'ICCA « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (chapitre 3064) vient remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Les principaux changements apportés par le chapitre 3064 de l'ICCA touchent les normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels générés en interne. Ce chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et son adoption anticipée est encouragée. L'adoption de ce chapitre ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a confirmé que le passage aux IFRS prendra effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié provisoire et elle prévoit faire une demande d'inscription à la New York Stock Exchange. La Société prévoit également présenter ses résultats financiers consolidés conformément aux PCGR des États-Unis à compter de 2009. Par conséquent, elle s'attend à effectuer sa transition aux IFRS conformément au calendrier établi par la Securities and Exchange Commission.

Définitions du BAIIA et des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution

^A Tout renvoi à l'expression « BAIIA » dans le rapport de gestion désigne le « bénéfice avant les éléments suivants » de l'état consolidé des résultats et du résultat étendu. Le « bénéfice avant les éléments suivants » exclut certains ou l'ensemble des éléments suivants : l'« amortissement », les « intérêts sur la dette à long terme », les « frais de financement », « le gain net ou la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges », « le gain net ou la perte nette sur les instruments financiers », « le gain net ou la perte nette de change », la « radiation des frais de financement reportés », « les coûts de conversion », les « autres charges », les « impôts sur les bénéfices » et la « part des actionnaires sans contrôle ». Le BAIIA est une expression utilisée par le Fonds qui n'a pas de signification normalisée établie en vertu des principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures analogues utilisées par d'autres émetteurs. Le BAIIA est une mesure de la rentabilité du Fonds et, par définition, exclut certains éléments, comme il est mentionné ci-dessus. La direction considère ces éléments soit comme des charges sans incidence sur la trésorerie (dans le cas de l'amortissement, de certains frais de financement, de la radiation des frais de financement reportés, du gain net ou de la perte nette sur les instruments financiers, du gain net ou de la perte nette de change et des impôts futurs), soit comme des charges hors exploitation (dans le cas des intérêts sur la dette à long terme, du gain net ou de la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, de certains frais de financement, des coûts de conversion, d'autres charges, des impôts exigibles et de la part des actionnaires sans contrôle). Pour la direction, les fiduciaires du Fonds et leurs prêteurs, le BAIIA est une mesure financière et d'exploitation pratique servant de base pour calculer les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. Les raisons sous-jacentes à l'exclusion de chacun des postes sont les suivantes :

Amortissement – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, l'amortissement n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Intérêts sur la dette à long terme – Les intérêts sur la dette à long terme sont fonction de la combinaison des titres de créance et de capitaux propres du Fonds, ainsi que des taux d'intérêt; à ce titre, ils reflètent les activités de trésorerie et de financement du Fonds et représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

Frais de financement – Les frais de financement sont fonction de la combinaison des activités de trésorerie et de financement du Fonds et ils représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA.

Gain net ou perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – Le gain ou la perte à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B, car le produit de la cession a été soit réinvesti dans d'autres immobilisations ou d'autres actifs liés aux décharges, soit utilisé pour rembourser la facilité de crédit renouvelable du Fonds.

Gain net ou perte nette sur les instruments financiers – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, les gains ou les pertes sur les instruments financiers n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Gain net ou perte nette de change – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, les gains ou les pertes de change n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Radiation des frais de financement reportés – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, la radiation des frais de financement reportés n'a aucune incidence sur la détermination des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Coûts de conversion – Les coûts de conversion représentent les honoraires engagés lors de la conversion du Fonds, d'une fiducie de revenu à une société par actions. Les coûts de conversion représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

Autres charges – Les autres charges représentent les sommes versées à la direction du Fonds au titre de certaines acquisitions et ne sont pas considérées comme une charge représentative de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les autres charges représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA.

Impôts sur les bénéfices – Les impôts sur les bénéfices sont fonction des lois fiscales et des taux d'imposition, et ils sont touchés par des questions qui ne sont pas liées aux activités quotidiennes du Fonds.

Part des actionnaires sans contrôle – La part des actionnaires sans contrôle représente une participation sans contrôle directe dans IESI par l'intermédiaire d'APP. Par conséquent, la part des actionnaires sans contrôle représente une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

Le BAIIA ne devrait pas être interprété comme une mesure du bénéfice ou des flux de trésorerie. Les éléments de rapprochement entre le BAIIA et le bénéfice net (la perte nette) sont détaillés dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu, du poste « Bénéfice avant les éléments suivants » jusqu'au poste « Bénéfice net (perte nette) ».

^B Le Fonds a adopté une mesure appelée « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution », en supplément du bénéfice net (de la perte nette), comme mesure du rendement d'exploitation. Le terme « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et il est donc peu probable qu'il puisse se comparer à des mesures semblables établies par d'autres émetteurs. Cette mesure non définie par les PCGR est présentée dans le but de calculer le montant disponible aux fins de distribution aux porteurs de parts de fiducie et aux actionnaires sans contrôle. Les APP sont présentées à titre de part des actionnaires sans contrôle aux états financiers consolidés. Toutefois, la direction du Fonds a choisi d'inclure la part des actionnaires sans contrôle dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution étant donné que les porteurs d'APP ont le droit de recevoir des dividendes équivalents sur le plan économique aux distributions que reçoivent les porteurs de parts de fiducie, et chaque APP est échangeable contre une part de fiducie du Fonds. Pour obtenir le détail du calcul, se reporter à la rubrique « Autres mesures de rendement – Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B » du présent rapport de gestion. Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ne sont pas nécessairement représentatifs des flux de trésorerie disponibles pour combler les besoins de liquidités et ils ne devraient donc pas être substitués aux flux de trésorerie comme mesure d'évaluation de la situation de trésorerie. Toute référence à l'expression « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » dans ce rapport de gestion a le sens donné dans cette note.

^C L'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution correspond au résultat de la soustraction entre les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B et les distributions et les dividendes déclarés.